



Programme intercantonal Arc jurassien 2020-2023

-

*Programme de mise en œuvre
de la loi fédérale sur la politique régionale*

Version du 12.07.2019

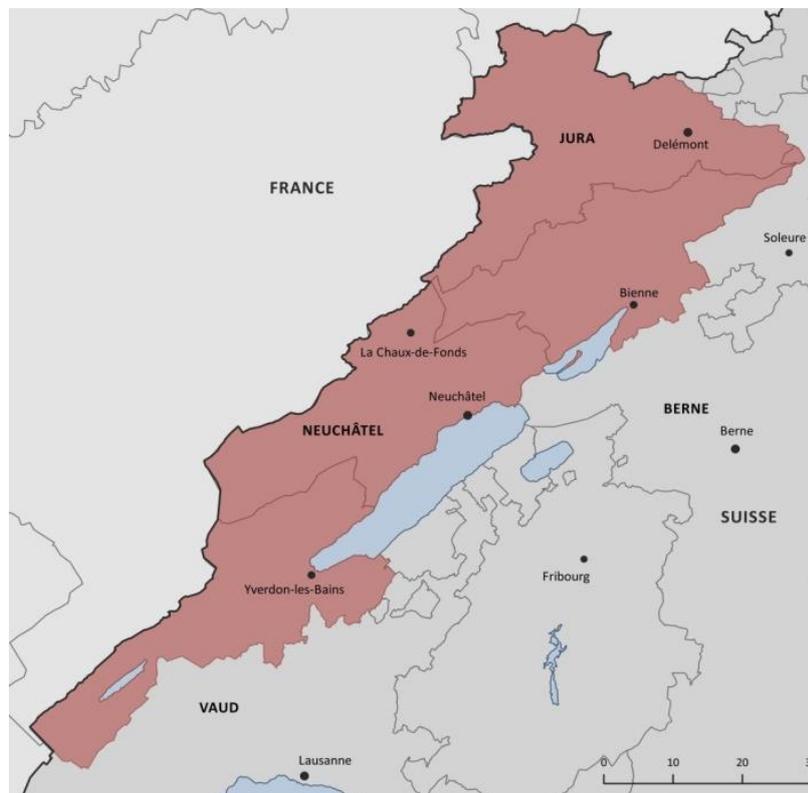
SOMMAIRE

Introduction	3
1. Analyse	4
1.1 Analyse des expériences et des connaissances acquises lors de la mise en œuvre actuelle.....	4
• <i>Objectif 1 : Renforcer les systèmes industriels au niveau intercantonal</i>	4
• <i>Objectif 2 : renforcer et coordonner l'offre touristique au niveau intercantonal</i>	7
• <i>Management régional</i>	10
1.2 Analyse SWOT du territoire	11
2. Conditions-cadre stratégiques	16
2.1 Cohérence avec la stratégie cantonale de développement économique	16
2.2 Cohérence avec le Projet de territoire Suisse (PTS)	17
2.3 Cohérence avec le Programme des Régions de Montagne (PRM)	18
3 Objectifs du programme et modèle d'efficacité	18
3.1. Définition des priorités 2020-2023 et justification	18
• <i>Objectif stratégique INDUSTRIE : Valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS</i>	19
• <i>Objectif stratégique TOURISME : Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme</i>	23
3.2 Objectifs du programme et modèles d'efficacité	26
3.3 Examen de la durabilité du PMO.....	28
4. Processus	30
4.1 Coordination avec les politiques sectorielles pertinentes.....	30
4.2 Coordination avec la coopération transfrontalière	30
4.3 Implication des acteurs régionaux	31
4.4 Sélection des projets (procédures et critères d'attribution), controlling et monitoring	31
5. Territoire d'impact	36
6. Plan de financement	36
ANNEXE	37
• <i>Tableau de cohérence INDUSTRIE</i>	
• <i>Tableau de cohérence TOURISME</i>	

Introduction

Le programme intercantonal Arc jurassien de mise en œuvre de la politique régionale implique les cantons de Berne, Jura, Vaud et Neuchâtel, canton-pilote signataire de la convention-programme avec le SECO. La mise en œuvre opérationnelle du programme est assurée par l'association intercantonale **arcjurassien.ch**.

Le programme couvre des régions de montagne regroupant le Jura vaudois, le Jura bernois, le canton de Neuchâtel et le canton du Jura. Le territoire de coopération intercantonale connaît des contextes différents mais doit faire face à des défis communs. Le programme s'inscrit dans le prolongement d'un historique de concertation au niveau de l'Arc jurassien tant au niveau technique que politique avec plusieurs plateformes intercantionales déjà existantes.



Depuis 2012, les cantons ont souhaité disposer d'un cadre financier stratégique à disposition pour le développement économique couvrant l'ensemble de l'Arc jurassien. En ce sens, le programme doit participer au renforcement de la compétitivité et de la structuration, dans le domaine de l'industrie et du tourisme, d'un territoire intercantonal autour du massif du Jura. Ce renforcement d'un espace économique commun a été souligné par le Projet de Territoire suisse (PTS) qui relève que la collaboration à l'échelle des espaces fonctionnels représente un élément central de développement régional.

Pour 2020-2023, les cantons ont souhaité continuer de soutenir des initiatives intercantionales à l'échelle de l'Arc jurassien en capitalisant sur les projets structurants déjà initiés au regard des besoins actuels du territoire dans le domaine de l'industrie et du tourisme.

1. Analyse

1.1 Analyse des expériences et des connaissances acquises lors de la mise en œuvre actuelle

Sur la période 2016-2019, 6 projets ont été soutenus dans le domaine de l'industrie et du tourisme pour un montant de plus de 3.3 MCHF dont 1.6 MCHF de fonds fédéraux et 1.6 MCHF de fonds cantonaux. Les projets couvrent l'ensemble du territoire de coopération et impliquent majoritairement des acteurs-clés présents à l'échelle de l'Arc jurassien, ce qui renforce leurs caractères intégrés. Les projets impliquent une large palette d'acteurs tant dans le domaine industriel que touristique. Au regard de leurs enjeux, deux projets (#bepog et Jura&Trois Lacs), particulièrement structurants et initiés durant la période 2012-2015 ont poursuivi leurs activités en 2016-2019 avec le soutien de la LPR.

Pour rappel, l'architecture du programme 2016-2019 se décline selon les objectifs suivants :

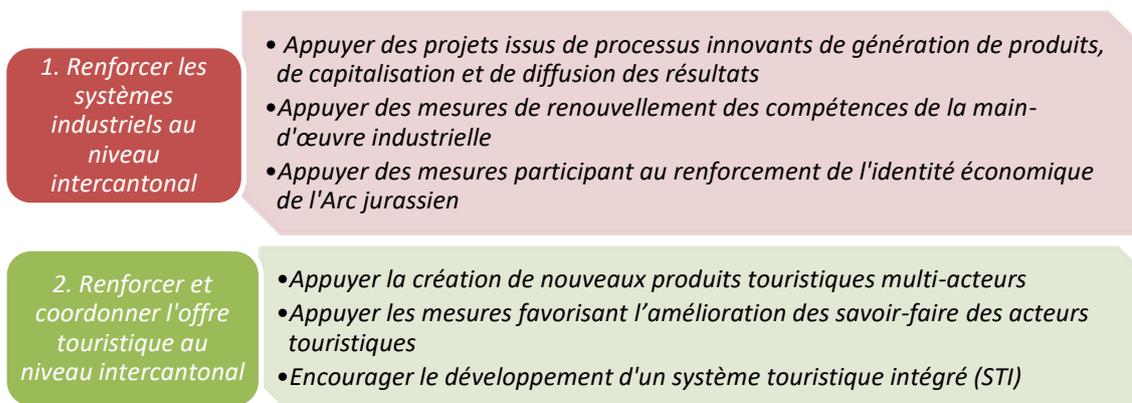


Tableau n°1 : Architecture du programme 2016-2019

▪ Objectif 1 : Renforcer les systèmes industriels au niveau intercantonal

Dans le cadre de l'objectif 1 du programme, deux projets ont été financés en vue de contribuer au renforcement de la chaîne de valeur et de la compétitivité des acteurs régionaux dans le contexte d'un tissu économique très tendu et très fortement concurrentiel.

Sous-objectif 1.1 - Appuyer des projets issus de processus innovants de génération de produits, de capitalisation et de diffusion des résultats

Le projet *mysmartcity* est financé au titre du sous-objectif 1.1. L'objectif était de développer une collaboration interentreprise en impliquant plusieurs partenaires publics (villes, centres de compétences et institutions de recherche) dans le domaine de la ville intelligente. Le porteur de projet, Creapole – entreprise de soutien à l'innovation, a identifié et rassemblé un réseau d'acteurs pour développer un programme d'action qui s'est achevé en décembre 2018. Des études et des expérimentations pilote ont permis de développer des prototypes avec d'importants potentiels de débouchés. Le projet a ainsi permis de contribuer au renforcement du positionnement de certaines entreprises et acteurs du tissu régional de l'Arc jurassien sur le marché des *smart cities*, en fort développement au niveau mondial.

Il est à noter que le projet *mysmartcity* est le seul projet interentreprises mis en œuvre durant la période 2016-2019. Ce projet a développé 4 sous-projets pilotes avec de

nombreux partenaires. Il n'en demeure pas moins que les projets collaboratifs sont difficile à mettre en place au sein d'un tissu régional très tendu et très concurrentiel.

Sous-objectif 1.2 - Appuyer des mesures de renouvellement des compétences de la main-d'œuvre industrielle

Le projet #bepog est financé au titre du sous-objectif 1.2. Initié par la Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI SA) dans le cadre du programme 2012-2015, le projet soutient les entreprises industrielles face à la pénurie de main d'œuvre en proposant des actions de valorisation des métiers techniques pour les rendre plus attractifs auprès des jeunes. Tout en impliquant fortement les entreprises et les associations faitières actives dans l'industrie, le projet a utilisé des moyens traditionnels (guides, catalogues de fiches métiers, salons) et numériques (site internet, newsletter) pour donner envie aux jeunes de s'orienter vers les métiers techniques. Il s'agit ainsi de favoriser le maintien de l'emploi dans les entreprises de l'Arc jurassien. Les actions doivent encore être mises en œuvre jusqu'en décembre 2020.

Le projet #bepog est particulièrement structurant pour l'Arc jurassien au regard des besoins des entreprises du tissu économique. Depuis la période 2012-2015, les cantons ont souhaité pérenniser un dispositif pour apporter une réponse concrète aux enjeux de main d'œuvre pour l'industrie régionale. Le projet #bepog est ainsi le fruit d'une initiative conjointe entre FAJI SA et les services cantonaux composée de plusieurs étapes d'un programme d'actions concrètes sur le territoire. Pour être au plus près des enjeux de développement régional, le projet bénéficie d'un suivi étroit des cantons tant des différents services de promotions économiques que des services de l'enseignement obligatoire et postobligatoire. arcjurassien.ch est impliqué dans le pilotage du projet en organisant et animant les comités de pilotage en lien avec FAJI SA.

Sous-objectif 1.3 - Appuyer des mesures participant au renforcement de l'identité économique de l'Arc jurassien

Au moment de l'élaboration du programme 2016-2019, la Fondation Arc Jurassien Industrie (FAJI SA) était en charge d'élaborer un concept visant à renforcer l'identité de l'Arc jurassien dans le cadre du projet *Bureau pour la promotion de l'industrie de l'Arc jurassien et ses métiers techniques*, soutenu par le PMO 2012-2015. L'élaboration de ce concept a conduit FAJI SA à échanger sur les besoins du territoire avec différents acteurs de l'écosystème productif. Les promotions économiques des cantons mais aussi les entreprises, les chambres d'économie ou encore les centres régionaux ont été impliqués pour identifier les modalités possibles de mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de l'identité de l'Arc jurassien. Une première version du concept a été finalisée en novembre 2017 et a donné lieu à plusieurs échanges avec les cantons qui ont renoncé, fin 2018, à soutenir une démarche bottom-up qui ne correspondait pas entièrement aux attentes en termes de mobilisation du tissu économique régional.

Enseignements pour l'objectif 1 du programme 2016-2019

La mise en œuvre de l'objectif 1 a répondu aux objectifs des cantons en terme de mise en réseau de l'écosystème productif de l'Arc jurassien.

On note cependant que la mobilisation des entreprises reste difficile pour l'émergence et le développement de projets collaboratifs. L'impulsion de structures d'innovation ancrées au sein du tissu industriel régional doit être soulignée, à l'instar de Creapole SA qui accompagne depuis plus de 10 ans les entreprises et FAJI SA qui a pour objectif de fédérer les industries de l'Arc jurassien autour de projets régionaux. Force est de constater que l'émergence de projets interentreprises et la participation des entreprises

à des projets dans une logique collaborative reste un défi à l'échelle de l'Arc jurassien au regard des enjeux de concurrence propre au tissu industriel local.

Le bilan de la période 2016-2019 permet d'identifier la nécessité pour le programme intercantonal de mieux accompagner et soutenir les collaborations entre les acteurs publics et privés en favorisant des partenariats atypiques.

Des financements sont encore disponibles pour l'objectif 1 au printemps 2019 et font l'objet d'une sollicitation pour un projet collaboratif interentreprises au titre du sous-objectif 1.1. Le partenariat public-privé envisagé initierait un service d'accompagnement des entreprises dans leurs transformations digitales à l'échelle de l'Arc jurassien.

Éléments d'analyse	Sous-objectif 1.1	Sous-objectif 1.2
	Projet porté par Creapole SA mysmartcity	Projet porté par FAJI SA #bepog
Impact sur l'économie régionale	Le projet a développé un réseau d'acteurs complémentaires pour aboutir à des résultats qui renforcent le positionnement de l'économie de l'Arc jurassien en matière de gestion intelligente des bâtiments, des infrastructures et des équipements.	Le projet a mis en œuvre des initiatives qui répondent aux besoins des entreprises industrielles de l'Arc jurassien en termes de main d'œuvre pour conserver les atouts actuels de l'économie régionale et rester compétitives.
Amélioration de la compétitivité et de la base d'exportation des régions	Le projet a permis un renforcement très fort des compétences des partenaires qui disposent aujourd'hui de nouvelles prestations et des solutions innovantes pour adresser le marché de la ville intelligente, au niveau Suisse et à l'international.	Le projet favorise les conditions nécessaires pour que les entreprises industrielles disposent d'une main d'œuvre pour accroître leurs activités et leurs parts de marché.
Orientation innovation et marché	Le projet a mis au point des prototypes technologiques à fort potentiel de développement avec de nombreuses perspectives de débouchés sur le marché.	Le projet participe à la conciliation du marché de l'emploi avec les dynamiques de croissance des entreprises industrielles en valorisant les métiers techniques auprès des jeunes durant leurs orientations professionnelles.
Structures, processus et ressources	Le projet a permis, au moyen d'une approche tant précompétitive que collaborative, de consolider un partenariat diversifié et complémentaire.	Le projet a fonctionné autour d'une gouvernance et d'un partenariat public-privé original avec une forte implication des services cantonaux.
Collaboration avec les acteurs régionaux	Le projet a rassemblé un vaste réseau de compétences complémentaires soit une douzaine d'entreprises, deux communes, trois centres de compétences et deux institutions de recherche. Les acteurs régionaux compétents dans le domaine de la ville intelligente ont collaboré à l'échelle de l'Arc jurassien.	Le projet a permis de stimuler les échanges entre les entreprises, les écoles de formation, les associations faitières et les cantons.
Coordination entre les politiques	La coordination entre les politiques cantonales a été assurée. Les services métiers cantonaux ont été associés lors de l'instruction des projets afin de rendre un avis sur la cohérence des projets avec les priorités définies au niveau cantonal. Lors de la mise en œuvre des projets, les cantons ont généralement été associés. Il est intéressant de noter que le projet <i>mysmartcity</i> est une extension intercantonale d'un premier projet financé par le programme NPR du canton du Jura. Ceci témoigne également de la synergie recherchée entre les différents dispositifs de financements NPR et la coordination mise en place.	

Tableau n°2 : Appréciation de la mise en œuvre 2016-2019 – Objectif 1

▪ Objectif 2 : renforcer et coordonner l'offre touristique au niveau intercantonal

Dans le cadre de l'objectif 2 du programme, 4 projets ont été financés, dans le prolongement de la stratégie des cantons initiée dans le cadre du programme 2012-2015, pour contribuer à la structuration d'une destination touristique et au développement d'une offre efficiente et attractive en exploitant au maximum les potentiels de la région.

Sous-objectif 2.1 - Appuyer la création de nouveaux produits touristiques

Le projet *Observatoire du tourisme* est financé au titre du sous-objectif 2.1. Porté par l'association Jura & Trois Lacs (J3L), l'objectif du projet est de fournir des éléments pour mieux connaître les offres touristiques, les clients et l'impact des actions de marketing. Selon les besoins du marché, il s'agit d'identifier des évolutions afin d'améliorer tant qualitativement que quantitativement les produits proposés par les prestataires touristiques de l'Arc jurassien. Les actions sont en cours de mise en œuvre en impliquant de nombreux prestataires et en assurant un panorama exhaustif de l'Arc jurassien. Les préconisations seront formulées à la fin du projet en décembre 2020.

Sous-objectif 2.2 - Appuyer les mesures favorisant l'amélioration des savoir-faire des acteurs touristiques

Le projet *Diagnostic formation continue* est financé au titre du sous-objectif 2.2. Selon le mandat confié par **arc**jurassien.ch sur demande des cantons, la He-Arc a mené à bien une analyse de l'offre et des besoins en formation continue pour les prestataires touristiques en vue de moderniser leurs structures et leurs managements. L'étude a été finalisée en janvier 2019 et une mise en pratique des recommandations dans le cadre d'un nouveau projet regroupant différents acteurs régionaux autour d'actions pilotes est en cours de discussion au printemps 2019.

L'étude met en exergue les difficultés rencontrées pour mobiliser les acteurs du tourisme autour d'actions de coaching. Ces difficultés se révèlent être une tendance du secteur touristique de l'Arc jurassien. En ce sens, dans le cadre de la période précédente 2012-2015, le projet porté par le Crédit hôtelier relatif à l'analyse de l'hébergement touristique n'a pas abouti aux résultats escomptés car il s'est heurté à un milieu touristique encore atomisé qui n'a pas identifié le potentiel d'un réseau. A contrario, dans le domaine de l'Industrie, les entreprises ont très bien su comprendre la plus-value de projets collaboratifs dans le cadre de l'initiative platinn. La structuration des acteurs touristiques doit permettre de sensibiliser les acteurs touristiques aux enjeux du coaching et de les accompagner dans l'amélioration de leurs savoir-faire et de leurs offres.

Sous-objectif 2.3 - Encourager le développement d'un système touristique intégré

Le projet *Développement touristique coordonné* est financé au titre du sous-objectif 2.3. Porté par l'association J3L jusqu'en décembre 2020, il s'agit de mettre en œuvre une stratégie touristique coordonnée avec les services et offices cantonaux de l'Arc jurassien tout en stimulant de nouvelles collaborations innovantes. Les acteurs régionaux soulignent que la plus-value d'un soutien du programme réside toute particulièrement dans la coordination intercantonale entre les prestataires car cela facilite les échanges de bonnes pratiques en vue, notamment, de faire des extensions de projets menés initialement localement.

Le projet a ainsi permis de mettre en place un groupe de travail réunissant, chaque trimestre, les offices du tourisme, l'association J3L et les cantons dans l'objectif de favoriser la concertation et de faciliter la réflexion autour de l'émergence de projets touristiques. Une démarche de priorisation des projets a été engagée sur la base d'un état

des lieux. Aussi, le projet « Circuits secrets », initialement développé au sein du Canton du Jura, est actuellement en cours d'extension à l'échelle de la destination Jura & Trois-Lacs, hors financement NPR, avec des financements sollicités auprès d'Innotour. 9 villes ont marqué leurs intérêts pour développer ce produit touristique qui valorise le patrimoine caché à travers des visites de lieux habituellement cachés du public. Le groupe de travail a également priorisé le développement de l'extension du projet TalentisLAB, initialement mené au sein du Canton du Jura, en vue de structurer une organisation à l'échelle de la destination.

Au-delà de l'émergence de projets, une meilleure structuration des acteurs touristiques a permis d'optimiser les missions de chacun et de mieux appréhender le rôle des différentes structures régionales. L'Association Jura & Trois lacs s'est ainsi recentrée autour des missions marketing tandis que TalentisLAB se positionne comme un acteur à l'échelle de la destination spécialisé dans les missions de formation et de coaching des prestataires touristiques.

Programme d'impulsion en faveur du tourisme

Le projet *Outils informatiques d'innovation touristique*, porté par l'association J3L, soutient le développement numérique de la destination pour optimiser la relation-client des différents acteurs régionaux mais aussi pour faciliter l'identification des offres pour les visiteurs, notamment dans le domaine de l'hébergement. Le nouveau site permet ainsi de proposer au client, grâce à un algorithme, des hébergements se situant à proximité de l'activité qu'ils sont en train de consulter, en faisant fi des barrières cantonales, puisque c'est l'offre de toute la région qui est prise en compte. Auparavant, les offres d'hébergement n'étaient accessibles qu'à partir du site du fournisseur de système de réservation hôtelière (Tourist Data Shop). En outre, un effort particulier a été mis sur la récolte et la mise en ligne de nouvelles photos, plus attractive et à la résolution plus haute. Ces améliorations doivent permettre une meilleure commercialisation des offres touristiques de la destination. C'est également un outil précieux pour le développement du dynamic packaging. La mise en service est prévue mi-2019 avec une période de développement annoncé jusqu'en décembre 2020.

Enseignements pour l'objectif 2 du programme 2016-2019

La mise en œuvre de l'objectif 2 répond aux attentes des cantons dans la mesure où les habitudes de coopération à l'échelle de l'Arc jurassien autour d'une destination touristique unique sont consolidées et acquises dans la cadre d'une gouvernance pilotée par l'association J3L.

Les structures collaborent, sur la base notamment de nouveaux outils numériques, ce qui permet une centralisation de certaines prestations ainsi qu'une coordination des acteurs régionaux qui gagnent en compétence et savoir-faire. Les projets financés contribuent ainsi à l'amélioration de la qualité d'accueil et au renforcement de la compétitivité de l'Arc jurassien comme destination touristique.

Le bilan de la période 2016-2019 confirme la nécessité de capitaliser sur les acquis et les habitudes de coopération entre les acteurs touristiques autour d'une destination unique en continuant de consolider les démarches engagées.

Après deux périodes de soutien NPR à la structuration et au développement d'une destination touristique, une certaine forme de maturité a été atteinte en terme de dynamique de promotion générale à l'échelle de l'Arc jurassien. Une étape doit à présent être franchie autour de la mobilisation des prestataires touristiques autour de la formation, du coaching et de l'accompagnement.

Des financements sont encore disponibles pour l'objectif 2 au printemps 2019 et font l'objet d'une sollicitation pour un projet visant à créer un unique pôle de compétences à l'échelle de l'Arc jurassien. Ce projet propose d'accompagner les prestataires régionaux tout en optimisant les structures de développement touristique actifs dans les 4 cantons.

Sous-objectif 2.1, 2.3 <i>Programme d'impulsion</i>		Sous-objectif 2.2
Éléments d'analyse	<i>Projets portés par l'Association J3L :</i> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Observatoire du tourisme</i> • <i>Développement touristique coordonné</i> • <i>Outils informatiques d'innov. touristique</i> 	- Projet d'étude réalisé par la He Arc <i>Diagnostic formation continue</i>
Impact sur l'économie régionale	Les projets mettent en œuvre une stratégie de développement correspondant aux besoins du territoire et permettant aux acteurs de collaborer à l'échelle de l'Arc jurassien autour d'une destination unique.	Le projet permet de faire un premier état des lieux nécessaire pour identifier les actions nécessaires en termes de formation des prestataires touristiques afin d'augmenter la valeur ajoutée de la chaîne de valeur touristique de toute la région.
Amélioration de la compétitivité et de la base d'exportation des régions	Les projets contribuent à l'amélioration des compétences des acteurs régionaux en favorisant la diffusion de bonnes pratiques et en mettant à disposition des outils numériques innovants.	Le projet contribue à identifier les améliorations nécessaires au renforcement de la compétitivité des prestataires régionaux.
Orientation innovation et marché	Les projets structurent les acteurs régionaux autour d'un concept marketing orienté selon les besoins du marché et des potentiels de développement client.	Le projet a défini des préconisations pour dynamiser la capacité d'innovation des prestataires touristiques ainsi que leur aptitude à communiquer avec leur marché cible.
Structures, processus et ressources	L'ensemble des projets ont permis d'assurer un transfert et un échange de connaissance et de pratique dans une perspective de collaboration et de concertation.	
Collaboration avec les acteurs régionaux	Les acteurs clés du territoire dans le domaine du tourisme ont été impliqués dans les projets.	
Coordination entre les politiques	La coordination entre les politiques cantonales a été assurée. Les services métiers cantonaux ont été associés lors de l'instruction des projets afin de rendre un avis sur la cohérence des projets avec les priorités définies au niveau cantonal. Lors de la mise en œuvre des projets, les cantons ont généralement été associés.	

Tableau n°3 : Appréciation de la mise en œuvre 2016-2019 – Objectif 2

- Management régional

Le canton de Neuchâtel, canton-pilote du programme 2016-2019, est en charge de la bonne exécution de la convention-programme relative à l'encouragement du programme cantonal et du programme intercantonal de l'Arc jurassien de mise en œuvre de la politique régionale, signée avec la Confédération. Le canton s'appuie sur l'association intercantonale **arcjurassien.ch** pour la mise en œuvre opérationnelle du programme Arc jurassien qui s'organise autour d'un comité technique, des 2 commissions thématiques (industrie et tourisme) et d'une commission politique. Les principales activités du management régional peuvent être résumées selon 5 catégories.

Catégorie n°1 - Gouvernance technique et politique à l'échelle de l'Arc jurassien

arcjurassien.ch est en charge de réunir et d'animer le comité technique impliquant les délégués cantonaux en charge de l'économie afin de suivre la mise en œuvre opérationnel du programme, d'échanger sur les projets proposés et préparer les décisions de la commission politique. 18 séances ont été organisées depuis 2016.

La commission politique réunit 3 fois par an les conseillers d'Etat de quatre cantons de l'Arc jurassien, membres du comité de l'association **arcjurassien.ch**. La commission qui s'est réunie une dizaine de fois depuis 2016, est responsable des décisions stratégiques et de l'octroi des subventions au titre du programme.

Catégorie n°2 - Instruction des projets avec les services métiers cantonaux (BE, JU, NE, VD)

L'instruction des projets se fait via 2 commissions thématiques impliquant différents représentants cantonaux (Industrie, Tourisme). **arcjurassien.ch** est en charge de réunir ou de consulter les différents membres des commissions afin d'analyser la plus-value des projets au regard des objectifs du programme et des enjeux du territoire, ce qui permet une instruction croisée entre les 4 cantons. Les porteurs de projet peuvent également présenter leurs projets à la commission thématique qui émet ensuite un avis dont **arcjurassien.ch** assure la synthèse. La commission Industrie a été réunie 4 fois depuis 2016. La commission Tourisme s'est réunie une dizaine de fois à la suite des comités de pilotage du projet J3L pour optimiser la présence de chacun mais aussi pour assurer des synergies en terme d'orientation stratégique et d'analyse.

Catégorie n°3 - Accompagnement et suivi des projets structurants

arcjurassien.ch constitue un point de contact unique pour les porteurs de projet et fournit des informations et un appui pour le montage de dossier. Elle accompagne également la conceptualisation de projets stratégiques intercantonaux (**#bepog** ou **J3L**) et s'implique ensuite dans leurs gouvernances dont les comités de pilotage. Selon la volonté des cantons, un mandat a également été attribué durant le programme 2016-2019, sous pilotage d'**arcjurassien.ch**, à la He Arc.

En terme d'animation, **arcjurassien.ch** s'est concentré depuis 2016 sur les initiatives structurantes pour le territoire (**#bepog** ou **J3L**) en soutenant également les extensions de projets cantonaux à l'échelle intercantonale (**mymartcity**). D'autres actions pourraient être envisagées dans l'industrie en synergie avec les réseaux existants notamment dans le cadre du RIS SO. Cette mobilisation au sein de l'écosystème productif n'a pas été mis en œuvre durant 2016-2019.

Des actions de concertation avec les acteurs régionaux ont également été organisées en septembre 2018 dans la perspective d'identifier les opportunités de projets pertinents pour 2020-2023.

Catégorie n°4 - Gestion, reporting et controlling

arcjurassien.ch assure le secrétariat pour le suivi administratif et financier des projets (dont conventionnement avec les porteurs, demandes de versement des subventions), du programme (tableaux de bord et système de gestion CHMOS) et pour le reporting auprès du SECO (rapport et entretien annuels).

Catégorie n°5 - Travail de réseau et de représentation

arcjurassien.ch se mobilise enfin, en lien avec le canton-pilote, pour assurer la représentation mais aussi, en tant que de besoins, la défense des intérêts du programme et des cantons de l'Arc jurassien vis-à-vis de la Confédération. Lors des événements Regiosuisse (conférence de 2017 à Yverdon) ou encore dans les publications (RegioS), les projets du PMO Arc jurassien sont pris en compte suite aux contacts établis avec **arcjurassien.ch**. Des échanges s'effectuent également dans le cadre des séances de la Fachstellen Konferenz. Cela permet d'avoir des échanges de bonnes pratiques en termes de gestion et de mise en œuvre.

Enseignements pour le management régional du programme 2016-2019

La mise en œuvre du management régional dans le cadre du programme 2016-2019 répond aux attentes des cantons en terme d'accompagnement de la mise en œuvre.

Depuis 2018, un pôle de politique régionale a été créé au sein d'**arcjurassien.ch** regroupant la gestion des programmes Interreg et Arc jurassien. Cette mutualisation des compétences et des procédures permet d'assurer une synergie et une complémentarité entre les différentes initiatives financées par la NPR. Il est à noter que la gouvernance ainsi que les circuits d'instruction impliquent un grand nombre d'interlocuteurs ce qui oblige **arcjurassien.ch** à assurer un pilotage fin et une vision globale.

Le bilan de la période 2016-2019 confirme la pertinence d'une organisation permettant d'assurer une complémentarité entre les programmes intercantonaux et transfrontaliers.

1.2 Analyse SWOT du territoire

Pour définir les priorités du programme 2020-2023, il s'agit de prendre en compte l'analyse territoriale et la situation économique de la région.

Un état des lieux préexistant

La dernière étude menée à l'échelle de l'Arc jurassien remonte à 2007 dans le cadre du rapport BAK. On note la constance de certains éléments de diagnostic avec notamment l'affirmation d'un savoir-faire industriel et technologique au sein d'une région dont le positionnement d'excellence doit être sauvegardé en maintenant l'emploi et en renforçant les compétences de la main d'œuvre. Depuis 2008, un contexte nouveau influence les enjeux de collaborations intercantionales. En effet, le tissu économique est plus diversifié avec des domaines nouveaux. En outre, les PME doivent d'autant plus affirmer leurs positionnements sur le marché pour défendre leurs avantages concurrentiels suite à la décision de la Banque nationale suisse en 2015 de supprimer le taux de change plancher. Enfin, l'adoption par le Parlement fédéral de mesures propres à encourager le recrutement de main d'œuvre indigène doit permettre d'améliorer les perspectives professionnelles des groupes les plus fragilisés sur le marché du travail.

Le Projet de territoire Suisse (PTS), en tant que cadre d'orientation pour le développement territorial paru en 2012, souligne notamment que la topographie particulière du massif jurassien fragmente le territoire en plusieurs sous-espaces fonctionnels homogènes avec des structures économiques plus ou moins semblables. L'Arc jurassien est un espace fonctionnel homogène et unique qui fait face à des problématiques communes sur l'ensemble de son territoire, mais dont les caractéristiques sont spécifiques au regard du reste de la Suisse.

Une économie fortement tournée vers des activités industrielles

La localisation particulière au nord-ouest du pays, à l'écart des grands centres suisses, constitue pour l'Arc jurassien à la fois une chance et un défi. Dans ce contexte géographique particulier, la région s'est ménagée une niche économique grâce à l'industrie horlogère – secteur industriel parmi ceux générant la plus forte valeur ajoutée de Suisse.. La concentration des emplois sur quelques rares entreprises et branches y est élevée. L'évolution régionale de la conjoncture et de l'emploi est ainsi étroitement liée à celle de l'industrie horlogère. Sur le plan du marché du travail, les cantons frontaliers de Neuchâtel et du Jura ainsi que le Jura bernois affichent une interconnexion plus marquée avec la France qu'avec les autres régions suisses. Les évolutions structurelles et conjoncturelles que traverse la Suisse n'ont donc bien souvent que peu de prise sur l'Arc jurassien.

Par son tissu industriel à vocation internationale de haute qualification dans les domaines de l'horlogerie et de la microtechnique et sa forte contribution aux exportations suisses, l'Arc jurassien occupe une position de « métropole industrielle » plutôt homogène fondée sur un « cluster » économique et un tissu d'entreprises ouvert sur l'extérieur, disposant d'une offre de formation liée aux activités industrielles régionales, même si ses relais passent partiellement à travers les autres métropoles suisses. L'Arc jurassien est une des seules régions suisses encore hautement industrialisée et qui s'inscrit dans l'économie réelle – fait important dans une économie fortement dominée par l'économie financière et de services. La reconnaissance de sa force économique doit lui permettre de dialoguer en partenaires égaux avec les autres territoires d'action et de mieux faire valoir ses intérêts spécifiques.

L'Arc jurassien se distingue par un secteur économique dynamique composé d'entreprises renommées de l'industrie de précision (industrie horlogère, industrie métallurgique, microtechnique, électronique. Le tissu industriel, moteur économique de l'Arc jurassien, est composé principalement de PME indépendantes caractérisées par leur dynamisme et leur capacité d'innovation à forte valeur ajoutée. La présence de nombreux acteurs de l'innovation et de la formation (centres de compétence, institutions de recherche) constitue un environnement favorable au transfert de savoir auprès des industries et au renforcement de la compétitivité de la région. La production est principalement destinée à l'exportation ce qui représente pour la région une dépendance au cycle conjoncturel mondial et à la politique monétaire internationale. Pour être en mesure de s'affirmer comme espace autonome, l'Arc jurassien doit disposer de conditions optimales pour les industries de précision.

L'économie locale doit également exploiter les opportunités liées à la numérisation et la digitalisation, notamment en termes de nouveaux canaux de distribution et de mises en réseau. Un Arc jurassien 4.0 permettrait également de désenclaver certaines zones. Les opportunités offertes par la numérisation et la digitalisation permettraient à la région de gagner en attractivité et en compétitivité.

La question de la disponibilité de la main d'œuvre

L'Arc jurassien doit également faire face au problème de la pénurie de main d'œuvre qualifiée au regard des besoins du marché de l'emploi de l'industrie. Le manque d'attractivité des métiers techniques auprès des jeunes ainsi qu'une croissance démographique modérée sont deux explications entraînant une insuffisance de la main d'œuvre qualifiée. L'industrie se retrouve face à une certaine dépendance de la main d'œuvre frontalière ainsi qu'étrangère. L'offre de formation doit ainsi être plus en phase avec les besoins des entreprises. La mise en place de mesures de formation en adéquation avec le marché de l'emploi doit permettre aux entreprises de trouver une main d'œuvre qualifiée sur le territoire local et régional.

L'importance de l'économie résidentielle

Malgré une intense activité industrielle, l'Arc jurassien peine à capter des revenus sur son territoire par la faiblesse du secteur tertiaire. Cette situation rend cette région très dépendante à la conjoncture économique internationale. L'enjeu pour le territoire est d'assurer la captation des revenus et de développer des activités économiques dont l'orientation de marché est locale et régionale. Suite aux premiers résultats du PHR Économie Arc jurassien soutenu par la NPR, il semble pertinent de prendre en compte dans le cadre du programme intercantonal Arc jurassien la problématique de l'économie résidentielle dans la mesure où elle permet de renforcer l'attractivité des régions vis-à-vis des entreprises mais aussi de la main d'œuvre. En effet, en modulant les conditions-cadre, une économie résidentielle plus développée doit contribuer de manière significative au développement cohérent du territoire.

Un potentiel touristique

En termes de tourisme durable, le paysage du Massif du Jura et de ses lacs présente un gros potentiel. Un rôle important revient à cet égard au tourisme individuel (agritourisme, tourisme de randonnée, tourisme culturel). Les démarches visant à promouvoir de manière commune le Massif du Jura comme destination touristique sont à approfondir.

Un caractère transfrontalier

L'Arc jurassien est également un espace frontalier de la France ce qui induit des enjeux spécifiques en termes de développement économique liés notamment à l'emploi, la mobilité et la consommation. La région possède un bassin de vie et d'emploi qui dépasse les frontières nationales et nécessite des échanges transfrontaliers entre les institutions et les différents acteurs du territoire.

Des conditions-cadres de mobilité difficiles

La morphologie du massif jurassien ne facilite pas le développement des réseaux de transports et les grands axes tendent à contourner le massif. Dans la partie nord de l'Arc jurassien, depuis 2018, la remise en service de la ligne Bienne-Belfort doit permettre de contribuer à l'amélioration de la desserte locale mais aussi de la connexion au réseau TGV en France. Dans le nord vaudois, la liaison TGV Lausanne-Vallorbe-Paris est toujours en service mais et des suppressions de train sont actuellement en cours de discussions par la société gestionnaire Lyria. Au-delà des connexions rapides en train Bienne-Neuchâtel-Yverdon et La Chaux-de-Fonds-Bienne, les déplacements dépendent encore largement de la voiture.

Un recueil de besoins des acteurs du territoire en septembre 2018

L'analyse du territoire doit également prendre en compte les conclusions des ateliers thématiques "diagnostic/perspectives" organisés le 25 septembre 2018 à Delémont. L'objectif de la journée était de réunir les acteurs clés du terrain pour identifier leurs visions / leurs besoins en vue d'imaginer les actions pertinentes à financer avec la politique régionale à l'échelle intercantonale. Une quarantaine de structures publiques et privés ont pris part aux ateliers animés par les responsables cantonaux NPR (BE-JU-NE-VD). Les pistes de réflexion et les conclusions des ateliers sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

Industrie

- Des nouveaux services pour **rapprocher les entreprises**
- Faciliter la mise en relation des acteurs: plus de perméabilité à travers les réseaux pour **plus d'échanges au niveau des acteurs**
- La question de l'**attractivité**
- Améliorer le recrutement et le **maintien du personnel qualifié** (professions techniques)
- Développer la **formation continue** in loco et à distance
- Se positionner face au **RIS existants** (pas de double financement)

Tourisme

- Un besoin confirmé de **coordination des acteurs régionaux** mais avec des points de vigilance
- Un **outil** à identifier pour le **renforcement de l'attractivité**
- **S'assurer de la pertinence de soutenir la création d'offres / prestations**
- Faire des **échanges de bonnes pratiques, des extensions territoriales**
- Des **actions de formation** pour une plus grande qualité de l'offre

Tableau n°4 – Synthèse des besoins identifiés par les acteurs régionaux, sept. 2018

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Relations historiques avec habitudes de coopération au niveau politique et institutionnel ▪ Plateformes intercantionales déjà existantes ▪ Tissu industriel à forte valeur ajoutée avec un savoir-faire technologique autour de la précision (horlogerie et microtechnique) ▪ Ecosystème propice à l'innovation avec instituts de recherche et de formation bien dotés et en phase avec les besoins de l'industrie ▪ Patrimoine culturel, naturel et industriel propice à une activité touristique verte et 4 saisons ▪ Cadre de vie harmonieux, prospère et équilibré propice à une économie résidentielle et présenteielle ▪ Une frontière permettant un flux de main d'œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Difficultés de trouver des consensus interentreprises dans le cadre d'un tissu économique très tendu et très concurrentiel ▪ Difficulté pour impliquer les associations faitières, patronales, industrielles ▪ Manque de main d'œuvre qualifiée sur le territoire en adéquation avec les besoins de l'économie régionale ▪ Territoire institutionnellement fragmenté ▪ Mobilité freinant le dynamisme du territoire ▪ Fuite des revenus de l'économie productive ▪ Services à la population insuffisants comparés à un grand centre urbain ▪ Manque d'identification et déficit dans l'offre touristique ▪ Faible sensibilité des acteurs touristiques aux enjeux de formation ▪ Complexité de la coordination avec les RIS existants ▪ structures trop nombreuses, dispersion des efforts et des moyens
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à l'échelle des espaces fonctionnels pour insuffler une dynamique positive ▪ Potentiel industriel et technologique permettant des transferts de savoirs et l'émergence d'innovations ▪ Profiler la région comme leader de la révolution 4.0 autour de la digitalisation ▪ Assurer la captation de revenus autour de l'économie présenteielle ▪ Ressources naturelles, industrielles et culturelles permettant une diversification de l'offre touristique ▪ Renforcer le développement touristique coordonné autour d'une destination ▪ Répondre au manque de main d'œuvre qualifiée 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Forte sensibilité à la conjoncture mondiale et à l'évolution de la politique monétaire ▪ Des intérêts cantonaux parfois divergents : calendriers décalés, capacité financière des cantons partenaires, vulnérabilité de certaines régions) ▪ Attraction des sous-espaces fonctionnels de l'Arc jurassien vers les centres urbains et métropoles adjacents (Bâle, Lausanne, Berne) ▪ Accentuation de la pénurie de main d'œuvre qualifiée ▪ Risque de tensions sur le territoire transfrontalier impactant le vivre-ensemble ▪ Superposition des structures et des acteurs entre l'échelon cantonal et intercantonal ▪ Concurrence entre les structures d'innovation, perte d'efficacité et de crédibilité – culture de rente ▪ structures d'innovations cantonales, inter cantonales et romandes nombreuses, qui se recoupent parfois

Tableau n°5 – Analyse SWOT de l'Arc jurassien

2. Conditions-cadre stratégiques

2.1 Cohérence avec la stratégie cantonale de développement économique

Au-delà du bilan de l'expérience de la mise en œuvre 2016-2019 et de l'analyse territoriale de l'Arc jurassien, les priorités du programme 2020-2023 doivent se définir en cohérence avec les différentes stratégies de développement économique des quatre cantons impliqués.

Le programme ne s'appuie pas sur une stratégie intercantonale établie mais doit justement permettre de structurer, dans le cadre de la NPR, des actions de développement économique pertinentes à l'échelle intercantonale. En ce sens, la définition des priorités du programme est établie au regard de la plus-value de l'échelle intercantonale pour des actions concrètes et efficaces, conformément au principe de subsidiarité aux financements cantonaux.

Dès lors, les principales stratégies, feuilles de route et autres lignes directrices établies au niveau cantonal ont été prises en compte pour identifier les besoins d'une action à l'échelle intercantonale dans le cadre de la NPR. Les points suivants sont notamment pris en considération.

Canton de Berne

Il s'agit de prendre en compte la stratégie définie au niveau touristique qui insiste sur l'importance des politiques de destinations qui doivent intégrer de nouveaux processus de transformation numérique (*Tourisme BE 2025*). Au niveau du Jura bernois, il s'agit d'accroître l'attractivité et la compétitivité des destinations comme lieux de visite, de résidence, de travail et d'investissement (*Culture Jura Bernois 4.0 - 2018-2022*) tandis que la Chambre d'économie publique confirme l'importance de projets de coopération économique interrégional pour impulser la conception de projets et de services (*Vision 2030*).

Canton du Jura

Le soutien à la digitalisation comme secteur constituant la chaîne de valeur d'une économie compétitive et innovante doit être pris en compte dans les priorités du développement régional. L'amélioration des conditions-cadres passe notamment par des alliances stratégiques interrégionales ciblées (*Programme de développement économique 2013-2022*).

Canton de Neuchâtel

Il est important de cultiver, respectivement de favoriser, le développement de liens étroits entre les entreprises et leur environnement pour assurer une mise en réseau des compétences et développer des plateformes de valorisation partenariales. Il s'agit également de favoriser des conditions-cadres propices au développement de l'activité touristique (*Rapport projet LADE*).

Canton de Vaud

Il est nécessaire d'optimiser et harmoniser la gouvernance régionale, cantonale et supracantonale pour favoriser les synergies entre les acteurs et atteindre une masse critique pertinente. Il s'agit également de développer une stratégie touristique coordonnée et ciblée tout en rationalisant les structures de promotion touristique (*Bilan PADE*).

▪ Tableau de cohérence pour l'Industrie

Une séance de coordination des cantons de Suisse romande s'est tenue à Lausanne en janvier 2019 pour identifier les enjeux des programmes cantonaux et intercantonaux 2020-2023 en cours de préparation. Pour justifier la complémentarité des actions et prestations financées dans le domaine de l'Industrie, un tableau de cohérence a été préparé de manière collaborative par l'ensemble des responsables NPR. Pour le volet transfrontalier, les actions précisées concernent Interreg V dans la mesure où la période 2020-2027 est actuellement en cours de préparation au regard des propositions réglementaires de la Commission européenne.

Le tableau de cohérence, commun aux cantons de Suisse occidentale se trouve en annexe.

▪ Tableau de cohérence pour le Tourisme

Concernant le tourisme, les cantons de l'Arc jurassien ont été sollicités pour identifier la complémentarité des actions et des prestations financées des programmes cantonaux avec le programme intercantonal Arc jurassien. Le tableau de cohérence a été préparé de manière collaborative avec l'ensemble des responsables NPR. Pour le volet transfrontalier, les actions précisées concernent Interreg V dans la mesure où la période 2020-2027 est actuellement en cours de préparation au regard des propositions réglementaires de la Commission européenne.

Le tableau de cohérence, commun aux cantons de l'Arc jurassien, se trouve en annexe.

2.2 Cohérence avec le Projet de territoire Suisse (PTS)

Le Projet de territoire Suisse (PTS), publié le 20 décembre 2012 par la Confédération, les cantons, les villes et les communes, se veut un cadre de référence et une aide à la décision en matière d'aménagement du territoire pour les trois niveaux de l'État.

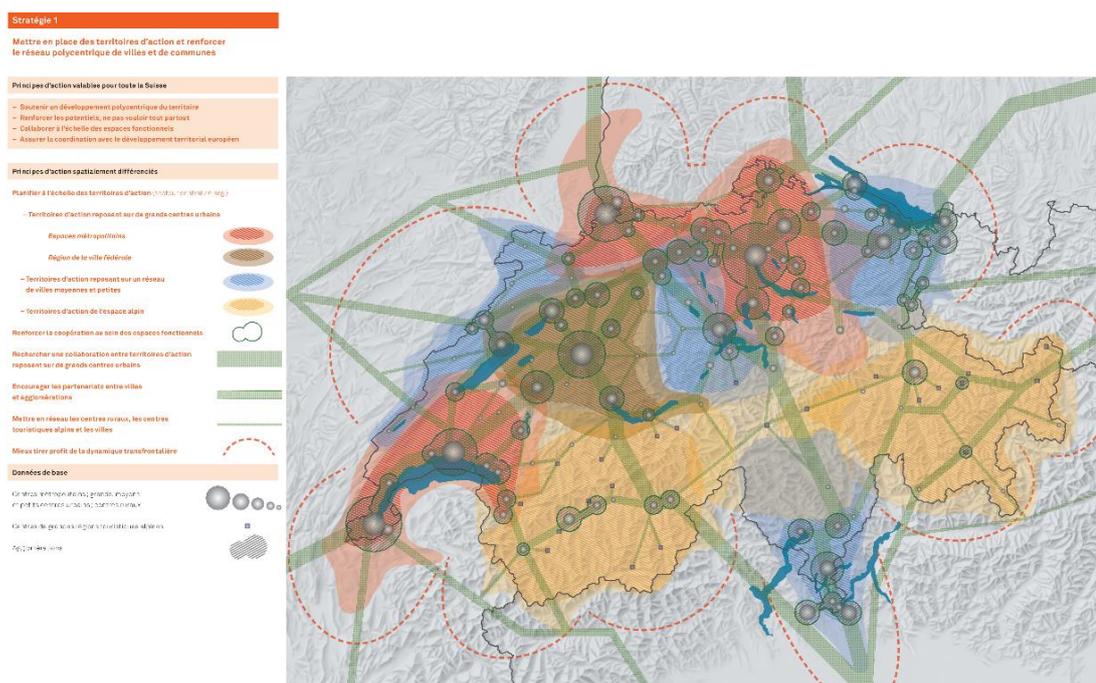


Illustration n°1 – Projet de territoire Suisse, 2012

La stratégie 1 du PTS a pour objet la mise en place de territoires d'action et d'un développement territorial polycentrique afin de répondre à l'objectif d'une Suisse compétitive et solidaire, et de renforcer la diversité régionale et la collaboration au sein des espaces fonctionnels. Le fait de réfléchir et d'agir à l'échelle suprarégionale constitue l'un des principes clés en vue d'une collaboration à l'échelle des espaces fonctionnels.

L'Arc jurassien est un des espaces fonctionnels identifiés dans le PTS (cf carte ci-dessus). Comme souligné par le rapport quinquennal du PTS, des coopérations étaient déjà en place dans l'Arc jurassien et elles ont été complétées ou développées de manière pragmatique depuis la publication du Projet de territoire Suisse.

Le financement de projets NPR à l'échelle de l'Arc jurassien répond au besoin de mutualiser certaines actions en vue d'avoir des actions avec un impact ciblé et structurant pour l'ensemble de la région dans le domaine de l'industrie et du tourisme. En ce sens, le programme participe à la structuration des coopérations au sein d'un espace fonctionnel aux dynamiques territoriales polycentriques.

Les orientations stratégiques identifiées dans le PTS pour l'Arc jurassien ont bien été prises en compte, notamment dans l'analyse territoriale SWOT. Tant le maintien dans la région de l'industrie de précision ainsi que des places de travail et de formation que l'approfondissement de démarches touristiques autour d'une destination unique sont des enjeux-clés pour le programme 2020-2023.

Il est à noter que cette contribution au PTS est rendue possible grâce à une démarche volontariste des cantons de collaborer à l'échelle d'une région et concrétiser des actions communes.

2.3 Cohérence avec le Programme Régions de montagne (PRM)

Les actions financées par le programme seront en synergie et cohérence avec ce que le Programme des Régions de montagne pourrait soutenir à l'échelle intercantonale dans le cadre de sa mise en œuvre.

Une complémentarité en termes de stratégie et de planification sera assurée par les cantons, impliqués au niveau du comité technique.

3 Objectifs du programme et modèle d'efficacité

3.1 Définition des priorités 2020-2023 et justification

La continuité des objectifs stratégiques

Le programme 2016-2019 avait identifié deux objectifs stratégiques autour du renforcement des systèmes industriels et du renforcement de l'offre touristique. Au regard du bilan des initiatives financées ainsi que du diagnostic territorial, ces deux objectifs stratégiques sont maintenus pour la période 2020-2023. En effet, il apparaît judicieux de poursuivre les démarches initiées, d'une part, dans le domaine industriel en favorisant l'émergence de projets collaboratifs et, d'autre part, dans le domaine touristique en renforçant la structuration d'un système touristique intégré autour d'une destination unique.

De nouveaux enjeux à prendre en compte dans le domaine de l'industrie

Les besoins identifiés par les acteurs du territoire amènent à prendre en compte de nouveaux enjeux dans le domaine Industrie. Des actions plus ciblées doivent être soutenues pour rapprocher les entreprises et stimuler les réseaux d'innovation de l'Arc jurassien. L'émergence de projets collaboratifs interentreprises reste délicate dans le contexte d'un tissu économique très concurrentiel. Aussi, la mise en relation des acteurs doit être renforcée en collaboration étroite avec les promotions économiques de chaque canton. De plus, les résultats du programme PHR Economie Arc Jurassien démontrent la nécessité de stimuler la création de services régionaux pour les entreprises. Tout en prenant en compte le principe de la base d'exportation comme principe de la politique régionale, il convient de souligner que le développement économique d'un territoire ne dépend pas uniquement de sa capacité à exporter mais également de sa capacité à capter les revenus issus des activités et des personnes. En ce sens, soutenir des projets-pilotes liés à l'économie présentielle doit améliorer les conditions-cadre liées à l'implantation des entreprises dans la région et contribuer au renforcement de l'attractivité de l'Arc jurassien.

Vue d'ensemble des objectifs stratégiques du programme 2020-2023

INDUSTRIE / Valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS	
1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation	1.1 Renforcer les synergies entre les entreprises de l'AJ autour de la thématique de la précision 1.2 Soutenir le développement de projets-pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien
2 Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'Arc jurassien	
TOURISME / Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme	
1. Développement de l'offre et infrastructure touristique	
2. Optimisation des structures et formes de coopération régionales pour le développement touristique	2.1 Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux 2.2 Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'arc jurassien

Tableau n°6 – Synthèse des objectifs stratégiques 2020-2023

3.1.1 Objectif stratégique INDUSTRIE : Valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS

Le premier objectif stratégique du programme 2020-2023 est de valoriser les forces régionales de l'Arc jurassien, en complémentarité avec les RIS. Les démarches financées à l'échelle intercantonale doivent répondre aux enjeux spécifiques du tissu industriel et correspondre aux spécificités d'un espace fonctionnel aux dynamiques propres tels que relevés dans l'analyse territoriale SWOT. Il s'agit d'exploiter le potentiel industriel et technologique de la région en renforçant la chaîne de valeur pour préserver la compétitivité de l'Arc jurassien.

L'objectif général se décline selon deux axes :

1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation ;
2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'Arc jurassien

Axe 1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation

La stimulation de l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation s'effectue avec deux mesures d'action. Selon une approche *top-down*, il s'agit d'encourager, en complémentarité aux prestations développées par les RIS, des actions de réseautage propices à la stimulation de l'innovation au regard des spécificités du tissu économique de l'Arc jurassien. Selon une approche *bottom-up*, il s'agit de soutenir des partenariats d'entreprises visant à combler les lacunes technologiques ou industrielles de la chaîne de valeur régionale.

Mesure 1.1 Renforcer les synergies entre les entreprises de l'Arc jurassien autour de la thématique de la précision

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

Comme évoqué précédemment, dans le contexte d'un tissu économique régional très tendu et très fortement concurrentiel, la mobilisation des entreprises pour mener à bien et participer à des projets collaboratifs peut être difficile. Pourtant, les acteurs technologiques et industriels soulignent qu'une entreprise seule n'arrive plus à innover et qu'une plus grande perméabilité entre les réseaux est nécessaire pour un dialogue stimulant entre concurrents. L'enjeu de la diffusion de l'information entre les entreprises doit être pris en compte pour faciliter l'échange de techniques ou de prototypes, pour identifier des forces et des compétences et, à terme, développer des affaires. Il s'agit ainsi de renforcer le positionnement de l'Arc jurassien comme un pôle de compétences européen de l'industrie de la précision en stimulant et en incitant les échanges entre les différents acteurs de l'innovation avec un ancrage régional particulier et en faisant des ponts avec les plateformes existantes à un niveau intercantonal plus large.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite soutenir la mise en place, en collaboration étroite avec les promotions économiques de chaque canton, d'un programme de rencontres thématiques biannuelles autour de la précision. Le contenu et les modalités de ces rencontres seront définis, en collaboration avec les acteurs de l'innovation (platinn, Micronarc, Innovaud, Microcity, Creapole...) et en lien avec les groupes de travaux communautaires RIS (plateforme, coaching et antennes). Il ne s'agit pas de soutenir des prestations à l'échelle de l'Arc jurassien qui pourraient être soutenues dans le cadre des RIS et notamment le RIS-SO. Le programme de rencontres thématiques doit être complémentaire à ce qui est mis en œuvre à l'échelle de la Suisse occidentale en ciblant les besoins spécifiques du tissu régional au regard des particularités mentionnées dans l'analyse SWOT et du public-cible en termes de typologies d'entreprises. La plus-value d'un programme de rencontre à l'échelle de l'Arc jurassien réside dans la proximité des prestations avec les besoins des acteurs régionaux qui composent la chaîne de valeur. Il s'agit ainsi d'encourager les entreprises à se rencontrer et à échanger (échanges d'informations, réseautage) sur une problématique commune définie en fonction des besoins.

→ Porteurs de projets potentiels

Le programme de rencontre biennuelles sera mis en œuvre en collaboration étroite avec l'ensemble des promotions économiques des cantons. Un mandat pourra être donné pour animer la mise en œuvre du programme de rencontres.

arcjurassien.ch, dans le cadre du Management régional, sera en charge du pilotage stratégique de cette mesure en recherchant d'être vigilant sur les synergies possibles avec les démarches menées au niveau intercantonal et transfrontalier. Il s'agira par exemple lors de l'instruction des projets de s'assurer que les projets intercantonaux et transfrontaliers ne soient pas en concurrence sur un même domaine d'action. Une complémentarité avec l'existant et une bonne intégration devront être démontrée pour tout nouveau projet. Les cantons en charge de l'instruction mais aussi du suivi des projets dans le cadre des comités de pilotage pourront également jouer un rôle dans l'optimisation des actions mises en place à l'échelle cantonale, intercantonale et transfrontalière.

Mesure 1.2 - Soutenir le développement de projets-pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

Tel que souligné dans l'analyse territoriale, l'écosystème de l'Arc jurassien, composé de nombreux centres de compétence, instituts de recherche et entreprises, est propice au renforcement de la capacité d'innovation et du transfert de savoir. Des projets-pilotes dans des domaines à forte valeur-ajoutée, pertinents au regard de la chaîne de valeur régionale, doivent permettre de maintenir l'avantage concurrentiel sur le marché par le biais de partenariats public-privé innovants dans un contexte marqué par la mutation numérique.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite soutenir des projets interentreprises permettant de nouveaux modèles d'affaire en lien notamment avec la digitalisation. Issus d'une démarche volontariste d'innovation partenariale, ils seront prêts à valoriser leurs résultats au bénéfice de la région. Concrètement, il peut s'agir de projets de gestion commune de problématiques inhérentes aux entreprises (logistique, marketing, design, propriété intellectuelle, gestion des déchets, santé au travail, etc.), de projets pilotes, de projets de R&D, etc.

→ Porteurs de projets potentiels

Le groupe cible est composé des PME industrielles, des partenaires académiques et de recherche, des centres de compétences.

Axe 2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'Arc jurassien

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

Pour être performantes et compétitives, les entreprises de l'Arc jurassien nécessitent des conditions-cadre optimales en termes de compétences et de services à disposition. Des initiatives doivent être mises en œuvre pour améliorer la disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée mais aussi pour soutenir l'émergence de prestations de services sur l'ensemble de l'Arc jurassien. Il s'agit ainsi de créer un terreau fertile et attractif pour les entreprises

en adéquation avec leurs besoins de recrutement et de développement dans un contexte marqué par la mutation numérique.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite soutenir des démarches visant à renforcer la qualification de la main d'œuvre au regard des besoins des entreprises. Les métiers techniques liés aux microtechniques constituent un enjeu particulier pour le tissu régional. Des projets permettant d'accompagner la transformation numérique (personnes, processus, organisation) seront également favorisés. La définition et l'expérimentation de services utiles et pertinents pour les entreprises de l'Arc jurassien pourront également être soutenues en vue d'encourager l'esprit d'entreprise et l'activité entrepreneuriale.

→ Porteurs de projets potentiels

Le groupe cible est composé des PME industrielles, des partenaires académiques et de recherche, des centres de compétences, d'associations et de fondations.

Synthèse de l'objectif stratégique Industrie

Axes stratégiques	Mesures
<p>1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation</p>	<p>1.1 Renforcer les synergies entre les entreprises de l'Arc jurassien autour de la thématique de la précision</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place, en collaboration étroite avec les promotions économiques de chaque canton, d'un programme de rencontres thématiques biennuelles en collaboration avec l'écosystème existant et en complémentarité avec les prestations des RIS ▪ Encourager les entreprises à se rencontrer et à échanger (information, réseau) sur des problématiques communes et stimuler les réseaux d'innovation et le développement des affaires entre entreprises du territoire qui se suivent dans la chaîne de valeur <p>1.2 Soutenir le développement de projets-pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les projets interentreprises permettant de nouveaux modèles d'affaire en lien notamment avec la digitalisation
<p>2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'AJ</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Renforcer les conditions-cadres liées à l'implantation des entreprises innovantes et promouvoir les perspectives d'avenir des métiers techniques ▪ Accompagner la transformation numérique (personnes, processus, organisation) en favorisant les compétences de la main d'œuvre ▪ Encourager l'esprit d'entreprise et l'activité entrepreneuriale

Tableau n°7 Vision synthétique des mesures liées à l'industrie

3.1.2 Objectif stratégique TOURISME : Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme

Le deuxième objectif stratégique du programme 2020-2023 est de promouvoir une destination compétitive grâce au changement structurel dans le tourisme. Il s'agit ainsi de soutenir un système coordonné de l'offre touristique impliquant un réseau d'acteurs structurants. Dans la continuité des actions soutenues lors de la période 2016-2019, l'objectif est d'encourager un développement cohérent d'une stratégie touristique intégrée à l'échelle de l'Arc jurassien.

Axe 1. Développement de l'offre et infrastructure touristique

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

L'analyse territoriale souligne le potentiel touristique de l'Arc jurassien au regard de son écosystème naturel, culturel et industriel. Pour combler un déficit en terme d'offres, une diversification des prestations doit être envisagée notamment dans le domaine du tourisme industriel, du tourisme d'affaires ou encore du tourisme senior tout en privilégiant le 4 saisons. Il s'agit ainsi d'exploiter les ressources en identifiant des concepts innovants dont la cohérence intercantonale apporte une valeur ajoutée à l'ensemble de la région.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite soutenir des initiatives axées sur la création de valeur afin d'améliorer l'accueil et l'offre touristique, ceci en répondant aux priorités de la destination touristique J3L. Une approche multi-acteurs doit permettre le développement de produit plus intégrés et répondant aux besoins du marché ainsi qu'à la demande de la clientèle nationale et internationale.

→ Porteurs de projets potentiels

Le groupe cible est composé de prestataires touristiques, des centres de compétences, d'associations et de centres de recherche,

Axe 2. Optimisation des structures et "formes de coopération" régionales pour le développement touristique

Mesure 2.1 - Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

Selon les acteurs du terrain et l'expérience de la période 2016-2019, l'échelle intercantonale est particulièrement pertinente pour mettre place un système cohérent intégrant l'ensemble des offices du tourisme et l'association Jura et Trois Lacs. Sur la base des acquis et des réalisations concrètes, il s'agit de capitaliser en poursuivant la mise en place d'une stratégie partagée permettant une coordination forte entre les acteurs de la destination Jura & Trois Lacs. Ce système touristique intégré doit avoir pour objectif d'améliorer le potentiel de développement des structures actives au niveau de la destination J3L en termes de compétences et de promotion dans un contexte de mutation numérique. Comme précisé plus haut dans les enseignements des périodes précédentes, la structuration à l'échelle de la destination a permis une meilleure organisation globale avec une clarification du rôle et des missions des

différents acteurs impliqués. Pour la période 2020-2023, il s'agit de donner une impulsion de manière ciblée au développement de la destination en terme de compétence, de formation et de coaching des prestataires touristiques. Une sensibilisation plus ciblée et un meilleur accompagnement des structures présentes sur le territoire doit permettre, à l'échelle de l'Arc jurassien, de favoriser au mieux l'amélioration de la compétitivité de la destination Jura & Trois Lacs.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite promouvoir des démarches visant à stimuler la chaîne de valeur touristique. La constitution d'un pôle de compétence touristique à l'échelle intercantonale doit mettre en place un service de soutien aux prestataires touristiques qui peuvent bénéficier de conseil, de formation et d'expertise en mutualisant les compétences et savoir-faire à l'échelle de l'Arc jurassien.

→ Porteurs de projets potentiels

Le groupe cible est composé des offices du tourisme, des centres de compétences, d'association et de centres de recherche.

Mesure 2.2 - Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'Arc jurassien

→ Éléments de la stratégie du programme Arc jurassien

Dans un contexte de mutation digitale, la production de nouveaux outils ou concepts peuvent participer à l'amélioration de la compétitivité de la destination. Le développement d'une base de donnée performante dans le cadre du programme d'impulsion pour le tourisme durant la période 2016-2019 est une première étape d'un développement digital qui doit être toujours plus intégré avec l'ensemble des acteurs touristiques. Il s'agit de persévérer dans le développement de solutions numériques innovantes pour favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et processus simplifiés et asseoir le positionnement de la destination J3L sur le marché.

→ Actions à soutenir

Le programme 2020-2023 souhaite soutenir le développement d'un réseau digital de support et d'accompagnement des prestataires (formations, conseils) sur la base des acquis et du site internet de la destination J3L finalisé au printemps 2019. Un service de formation en coaching numérique pourrait être développés pour renforcer les compétences des prestataires touristiques.

→ Porteurs de projets potentiels

Le groupe cible est composé des offices du tourisme, des centres de compétences, d'association et de centres de recherche.

Synthèse de l'objectif stratégique Tourisme

<i>Axes stratégiques</i>	<i>Mesures</i>
1. Développement de l'offre et infrastructure touristique	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir des initiatives visant à améliorer l'accueil et l'offre touristique.• Développer des produit plus intégrés et répondant aux besoins du marché et étant une priorité de la destination touristique J3L
2. Optimisation des structures et "formes de coopération" régionales pour le développement touristique	<p>2.1 Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Promouvoir la coordination entre les structures touristiques au sein des destinations▪ Encourager la mise en place d' un pôle de compétence intercantonal <p>2.2 Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'arc jurassien</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Encourager la création d'un réseau digital autour de la destination J3L permettant le support et l'accompagnement des prestataires▪ Favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'affaires et processus simplifiés grâce à des solutions numériques

Tableau n°8 Vision synthétique des mesures liées au tourisme

3.2 Objectifs du programme et modèles d'efficacité

Objectif: Valoriser les forces régionales de l'arc jurassien, en complémentarité avec les RIS

Axe	Mesure	Que mettre à disposition pour y parvenir ?	Comment identifier l'input ?	Comment mesurer ?	Que faire pour y parvenir ?	Comment identifier le résultat ?	Comment le mesurer ?	Que changer dans les groupes cibles pour y parvenir ?	Comment identifier le changement ?	Comment le mesurer ?	Quel est l'impact souhaité ?	Comment identifier l'effet ?	Comment le mesurer ?
		Input	Indicateur	Relevé	Prestations et produits (output)	Indicateur	Relevé	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Indicateur	Relevé	Conséquences dans les zones (impact)	Indicateur	Relevé
1. Stimuler l'écosystème des acteurs régionaux de l'innovation	1.1 Renforcer les synergies entre les entreprises de l'Arc jurassien autour de la thématique de la précision	Moyens fédéraux à fonds perdus Valeur cible: CHF545'000	Comparatif prévisionnel et réalisé selon convention-programme.	CHMOS	Les entreprises participent à des rencontres thématiques à forte valeur ajoutée.	Nombre de manifestations interentreprises organisées (y c. nombre de participants) Valeur cible : 8 rencontres	Rapport annuel	Les entreprises améliorent leurs catalogue de prestations	Utilité et effet concret de la prestation « plateforme interentreprises » Valeur cible:	Rapport annuel	Création d'entreprises Développement de l'innovation Développement d'emplois	Nombre d'emplois maintenus ou créés	Évaluation/ études de cas
	1.2 Soutenir le développement de projets - pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien				Les entreprises développent de nouveaux modèles d'affaires innovants	Nombre de nouveaux projets de collaboration entre entreprises		Les entreprises développent de nouveaux produits et services. Les entreprises multiplient leurs initiatives interentreprises et les partenariats publics-privés	Nombre de produits, processus ou technologies Nombre de nouvelles coopérations entre entreprises				
2. Soutenir des démarches en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié renforçant l'attractivité de l'Arc jurassien		Des initiatives pour attirer du personnel qualifié sont établies dans les entreprises. Valeur-cible: 5 initiatives soutenues	Nombre d'entreprise innovante qui participe à l'initiative	Les entreprises bénéficient d'une main d'œuvre qualifiée selon leurs besoins.	Satisfaction des entreprises vis-à-vis de la main d'œuvre disponible	Évaluation/études de cas							

Objectifs: Promotion des destinations compétitives grâce au soutien au changement structurel dans le tourisme.

Axes stratégiques		Que mettre à disposition pour parvenir ?	Comment identifier l'input ?	Comment le mesurer ?	Que faire pour parvenir ?	Comment identifier le résultat ?	Comment le mesurer ?	Que changer dans les groupes cibles pour y parvenir ?	Comment identifier le changement ?	Comment le mesurer ?	Quel est l'impact souhaité ?	Comment identifier l'effet ?	Comment le mesurer ?
		Input	Indicateur	Relevé	Prestations et produits (output)	Indicateur	Relevé	Effets sur les groupes cibles (outcome)	Indicateur	Relevé	Conséquences dans les zones (impact)	Indicateur	Relevé
1. Développement de l'offre et infrastructure touristique					Les offres (axées sur la création de valeur et la qualité, innovantes) sont développées. L'infrastructure nécessaire est mise en place.	Des concepts nouveaux sont disponibles dans le secteur de l'hébergement et l'infrastructure éventuellement nécessaire est réalisée. Valeur cible: 2 nouveaux produits		Les prestataires mettent l'accent sur l'innovation et investissent dans des offres et des infrastructures touristiques axées sur la qualité.	Développement du chiffre d'affaires des offres soutenues et des infrastructures Valeur cible: Pour 2 nouvelles offres, on peut démontrer que le chiffre d'affaires généré par l'investissement est supérieur à la moyenne du secteur.	Décompte annuel des projets soutenus, investissements prévus dans des infrastructures touristiques	La compétitivité de la région a augmenté.	Destinations plus compétitives (p. ex. meilleur classement BAK)	BAK Benchmark report
2. Optimisation des structures et formes de coopération régionales pour le développement touristique	2.1 Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux	Moyens fédéraux à fonds perdus Valeur cible: CHF 830'000	Comparatif prévisionnel et réalisé selon convention-programme.	CHMOS	La destination a une visée stratégique et est dotée de structures économiques.	Une stratégie de destination existe. La destination est gérée de façon efficace. Valeur cible: 4 nouvelles actions coordonnées dans le cadre d'une stratégie existante.	Rapport annuel Entretien annuel CHMOS	Le positionnement de la destination est amélioré.	Renommée de la destination (évent. indicateur BAK) Développement des nuitées dans la destination Valeur cible: Taux de croissance des nuitées dans l'Arc jurassien augmente de 3%.	Indicateur BAK	Préservation et/ou création d'emplois dans les régions (régions de montagne, espaces ruraux, régions frontalières)	Nombre des emplois : a) créés b) maintenus c) dont la qualité a été améliorée.	Évaluation/études de cas
	2.2 Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'Arc jurassien				La destination développe un réseau digital de support et d'accompagnement des prestataires.	De nouveaux modèles d'affaires et des processus simplifiés grâce à des solutions numériques sont disponibles. Valeur cible: 4 nouvelles actions coordonnées pour développer les outils digitaux.		Le positionnement de la destination est amélioré	Augmentation du trafic sur le site internet de la destination Jura & Trois-Lacs Valeur cible: Taux de croissance de la fréquentation de la plateforme augmente de 12% par an.	Statistique de l'OFS			

3.3 Examen de la durabilité du PMO

L'évaluation de la conformité du PMO avec les exigences du développement durable est effectuée ci-dessous selon les critères définis par l'ARE en matière d'évaluation de la durabilité.

Critères	Conformité du PMO
Economie	
Revenu et emploi: maintenir ou accroître le revenu et l'emploi	Le soutien à des projets innovants, notamment dans le domaine de l'industrie, permet de maintenir les emplois.
Capital productif: maintenir le capital productif, basé sur le capital social et humain et l'accroître qualitativement	Une attention particulière sera portée à la revalorisation des métiers importants pour la région (microtechnique par exemple).
Compétitivité et force innovatrice: améliorer la compétitivité et la force innovatrice de l'économie	Il s'agit de l'objectif même du PMO, qui vise à renforcer les systèmes industriels et touristique en vue d'initier et de capitaliser des projets d'innovation. L'un des principaux effets attendus est de renforcer la compétitivité de l'Arc jurassien.
Mécanismes du marché et vérité des coûts: laisser agir les mécanismes du marché (prix) en tenant compte des facteurs de rareté déterminants et des coûts externes	Les projets soutenus ne doivent pas créer de distorsion de concurrence.
Activités économiques des pouvoirs publics: activités économiques des pouvoirs publics non préjudiciables aux générations futures (pas d'endettement, conservation des valeurs)	Les fonds publics destinés à financer le PMO, notamment des fonds fédéraux et cantonaux, seront engagés uniquement selon les critères du programme, et toujours dans l'objectif de renforcer la région et sa compétitivité. Il s'agit d'un acquis en matière de développement régional pour les générations futures.
Environnement	
Espaces naturels et biodiversité: conserver les espaces naturels et la biodiversité	Aucune mesure n'est prévue en ce sens. Toutefois, une attention particulière sera portée aux projets touristiques afin de respecter les espaces naturels et la biodiversité.
Ressources renouvelables: maintenir la consommation des ressources renouvelables au-dessous du seuil de régénération, resp. de l'occurrence naturelle	Aucune mesure n'est prévue en ce sens. Le PMO veillera toutefois à privilégier le soutien aux ressources renouvelables au détriment des ressources non renouvelables.
Ressources non renouvelables: maintenir la consommation de ressources non renouvelables au-dessous du potentiel de développement des ressources renouvelables.	Aucune mesure n'est prévue en ce sens. Le PMO veillera toutefois à privilégier le soutien aux ressources renouvelables, au détriment des ressources non renouvelables.
Impact sur l'environnement naturel et sur l'humanité: réduire à un niveau sans danger l'impact de la pollution sur l'environnement et sur l'humanité	Aucune mesure n'est prévue en ce sens. Toutefois, le PMO ne soutiendra pas de projets ayant des impacts environnementaux négatifs.
Catastrophes écologiques et risque d'accident: empêcher, resp. réduire les effets des catastrophes écologiques; n'encourir le risque d'une catastrophe que si les dégâts ne sont pas irréversibles	Sans objet. Au vu du budget envisagé, le PMO ne pourra pas soutenir des projets ayant la capacité suffisante à créer des dégâts irréversibles. Une attention particulière sera prêtée aux impacts environnementaux des projets soutenus.

Critères	Conformité du PMO
	Société
Santé et sécurité: protéger et promouvoir la sécurité et la santé humaine de manière globale	Sans objet.
Formation, épanouissement et identité individuels: assurer la formation, et par conséquent l'épanouissement et l'identité de chacun-e	Le programme comprend plusieurs mesures en lien avec la formation. Dans le domaine industriel, les savoir-faire acquis seront dans la mesure du possible capitalisés en étant transmis par le biais de cursus de formation ciblés. Dans le domaine du tourisme, des formations sont envisagées à destination des professionnels de la branche.
Culture et valeurs sociétales: promouvoir la culture, ainsi que la conservation et le développement de valeurs et ressources sociétales au titre de capital social	Le PMO vise également à renforcer l'identité régionale. Le développement de ces valeurs contribuera à enrichir le capital social.
Egalité juridique, sécurité juridique, égalité de traitement: garantir l'égalité et la sécurité juridique de chacun (partic. Femmes-hommes, minorités, reconnaissance des droits humains)	Le PMO traitera de manière égalitaire les projets soutenus.
Solidarité: encourager la solidarité intra-et intergénérationnelle et globale	Il s'agit d'un élément transversal au PMO. Le renforcement de la région et de sa compétitivité sera un capital légué aux générations futures.

Selon l'analyse précisée dans le tableau ci-dessus, le programme LPR répond donc aux trois dimensions du développement durable.

- *Économie*

Le programme vise à développer de nouveaux savoir-faire ou de nouveaux produits. Il s'agit d'éléments moteurs concernant la capacité d'innovation et la compétitivité de la région. Des retombées positives en termes d'emploi sont attendues, afin de permettre la mise en œuvre des savoirs développés.

- *Environnement*

Le PMO n'envisage pas d'action dans le domaine particulier de l'environnement. Cependant, une attention particulière sera portée à l'impact environnemental des projets.

- *Société*

La transmission des savoirs est envisagée par le biais de formations que ce soit à destination des professionnels du tourisme ou des métiers de l'industrie, ce qui en plus de l'aspect économique, apporte des avantages sociaux aux personnes actives dans ces domaines.

4 Processus

4.1 Coordination avec les politiques sectorielles pertinentes

Le programme intercantonal Arc jurassien doit se coordonner avec les politiques sectorielles et les stratégies cantonales.

En termes de stratégie, les orientations stratégiques des cantons ont été prises en compte pour établir les axes d'intervention du programme 2020-2023. La plus-value de l'échelle intercantonale pour soutenir des projets dans le domaine Industrie et Tourisme a été identifiée et ciblée conformément au principe de subsidiarité.

En termes de procédures, l'implication des représentants cantonaux dans le pilotage du programme et le suivi des projets permet d'apporter des garanties sur une mise en œuvre en concordance et en complémentarité avec les stratégies cantonales. L'instruction des projets par les services cantonaux en charge de l'économie permet d'assurer une mise en cohérence des activités financées au titre de la LPR. La procédure de sélection prend en compte la question de l'inscription des projets dans les politiques publiques/stratégies régionales du domaine concerné. En outre, les représentants cantonaux présents dans les comités de pilotage des projets soutenus au titre du programme peuvent, le cas échéant, s'assurer que les activités ne soient pas redondantes mais bien complémentaires avec les activités du RIS.

4.2 Coordination avec la coopération transfrontalière

De la même manière qu'au niveau de la coordination avec les politiques sectorielles pertinentes, le programme intercantonal Arc jurassien doit également se coordonner avec le programme transfrontalier Interreg France Suisse qui couvre les cantons impliqués.

En termes de stratégie, il s'agira de s'assurer des complémentarités et des synergies avec le prochain programme Interreg 2020-2027 qui est en cours d'élaboration sur la base des premières orientations thématiques des règlements communautaires et des 5 objectifs stratégiques définis : une Europe plus intelligente ; une Europe plus verte, une Europe plus connectée, une Europe plus sociale, une Europe plus proche des citoyens.

En termes de procédures, la cohérence est également assurée tant lors de la sélection des projets que dans le cadre de leur suivi. En effet, l'instruction des projets par les services cantonaux en charge de l'économie permet d'assurer une mise en cohérence des activités financées au titre de la LPR. La procédure de sélection prend en compte la question de l'inscription des projets dans les politiques publiques/stratégies régionales du domaine concerné. En outre, les représentants cantonaux présents dans les comités de pilotage des projets soutenus au titre du programme peuvent, le cas échéant, s'assurer que les activités ne soient pas redondantes mais bien complémentaires avec les activités du RIS.

En outre, la cohérence est assurée en interne au sein d'**arcjurassien.ch** dans le cadre de la création d'un pôle Politique régionale regroupant la gestion des deux programmes transfrontalier et intercantonal. Une mutualisation en termes de compétences et de procédures permet d'assurer une synergie et une complémentarité entre les différents programmes.

De même, des échanges entre programmes, tant Interreg que cantonaux et intercantonaux, s'effectuent dans le cadre des séances de la Fachstellen Konferenz et des après-midi organisés par Regiosuisse. Cela permet d'avoir des échanges de bonnes pratiques en termes de gestion et de mise en œuvre.

Une mise en réseau est également effectuée dans le cadre des comités de rédaction RegioS auquel participe **arcjurassien.ch**.

4.3 Implication des acteurs régionaux

Les orientations stratégiques du programme 2020-2023 prévoient une implication forte des acteurs régionaux dans la mise en œuvre des actions prévues.

Dans le domaine de l'industrie, les mesures visent à soutenir et stimuler l'écosystème des acteurs régionaux en assurant des rencontres et en ciblant le plus grand nombre de structures intégrées dans la chaîne de valeur de l'innovation. En travaillant en collaboration avec les différents réseaux des RIS et notamment du RIS SO, l'implication des acteurs régionaux sera d'autant plus recherchée.

Dans le domaine du tourisme, les mesures du programme visent à améliorer la structuration des acteurs régionaux de la destination Jura & Trois Lacs en encourageant le développement d'un pôle de compétence. Il s'agit ainsi d'impliquer les acteurs régionaux dans le renforcement de la compétitivité de la destination en proposant un accompagnement et un coaching ciblé en fonction de leurs besoins.

4.4 Sélection des projets (procédures et critères d'attribution), controlling et monitoring

Un fonctionnement du programme singulier

Le programme Arc jurassien 2020-2023 est mis en œuvre sur la base d'une convention-programme avec la SECO signée par les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud ainsi qu'**arcjurassien.ch** en tant qu'association intercantonale en charge de la mise en œuvre des différentes activités de management régional. Le canton de Neuchâtel poursuit son rôle de canton-pilote.

Comme durant la période précédente et conformément à l'art. XX de la convention-programme, le canton-pilote s'appuie pour 2020-2023 sur l'association intercantonale **arcjurassien.ch**. Les statuts d'**arcjurassien.ch** précise que les cantons versent des cotisations annuelles pour différentes missions qui impliquent également la mise en œuvre opérationnelle du programme Arc jurassien. Les principales activités du management régional sont résumées selon 5 catégories.

Catégorie n°1 - Gouvernance technique et politique à l'échelle de l'Arc jurassien

Dans la continuité de la période 2016-2019, la gouvernance du programme s'organise autour d'un comité technique et d'une commission politique.

arcjurassien.ch est en charge du réunir et d'animer le comité technique impliquant les délégués cantonaux en charge de la NPR. Le comité technique s'assure de la cohérence globale du programme en terme de stratégie, de programmation et de mise en œuvre sur le territoire de l'Arc jurassien. Il vérifie que les projets sont soutenus à la bonne échelle territoriale et que les synergies entre les projets et les programmes NPR sont établies. Il prépare les décisions de la commission politique.

La commission politique réunit 3 fois par an les conseillers d'État des 4 cantons de l'Arc jurassien, membres de l'association **arcjurassien.ch**. La commission est responsable des décisions stratégiques et de l'octroi des subventions. La présidence de la commission

politique est assurée par le canton-pilote, représenté par le chef de Département de l'Économie et de l'action sociale.

Catégorie n°2 - Instruction des projets avec les services métiers cantonaux (BE, JU, NE, VD)

Dans la continuité de la période 2016-2019, l'instruction des projets s'appuie sur l'expertise métier des services cantonaux concernés. Deux commissions thématiques, respectivement dans le domaine de l'Industrie et du Tourisme, sont réunies avec les représentants des services économiques. Les commissions permettent ainsi une instruction croisée entre les 4 cantons afin d'analyser la plus-value des projets au regard des enjeux complémentaires de chaque canton. L'organisation et le pilotage des séances sont assurées par **arcjurassien.ch**.

Catégorie n°3 - Accompagnement et suivi des projets structurants

Le secrétariat du programme au sein d'**arcjurassien.ch** constitue un point de contact unique pour les porteurs de projet et fournit des informations et un appui pour le montage de dossier. En termes d'animation, les mesures envisagées dans le domaine de l'industrie impliquent un enjeu particulier en termes de synergie avec les réseaux existants au niveau intercantonal (notamment dans le cadre du RIS SO) comme au niveau transfrontalier. Le défi est de mobiliser les acteurs cantonaux de l'innovation et de s'assurer de leurs adhésions à une démarche intercantonale, tant selon une logique *top-down* que *bottom-up*. Pour les projets particulièrement structurants, le programme est impliqué dans la gouvernance avec la présence d'**arcjurassien.ch** au sein des comités de pilotage.

Catégorie n°4 - Gestion, reporting et controlling

Dans la continuité de la période 2016-2019, **arcjurassien.ch** assure le secrétariat pour le suivi administratif et financier des projets (dont conventionnement avec les porteurs, demandes de versement des subventions), du programme (tableaux de bord et système de gestion CHMOS) et pour le reporting auprès du SECO (rapport et entretien annuels).

Catégorie n°5 - Travail de réseau et de représentation

arcjurassien.ch se mobilise, en lien avec l'ensemble des cantons impliqués, pour assurer la représentation mais aussi, en tant que de besoins, la défense des intérêts du programme de l'Arc jurassien dans le cadre de séances organisées par la Confédération (comme la Fachstellen Konferenz) ou d'évènements publics.

Il s'agit également de s'assurer de la bonne synergie entre les différents programmes et de vérifier la complémentarité des actions financées au niveau intercantonal et transfrontalier. Au-delà des procédures et des mesures précisées précédemment (partie coordination avec autres politiques), la coordination s'effectue également par le biais de séances spécifiques avec les responsables des RIS (notamment RIS SO) et du programme France Suisse.

<i>Catégorie</i>	<i>Prestations</i>
1- Gouvernance technique et politique à l'échelle de l'Arc jurassien	Organisation et animation des comités techniques avec les représentants cantonaux
	Organisation des commissions politiques avec les Conseillers d'Etat
2 - Instruction des projets avec les services métiers cantonaux (BE, JU, NE, VD)	Réception et analyse de complétude des dossiers
	Consultation / sollicitation des commissions thématiques (Industrie et Tourisme)
	Rédaction d'un avis synthétique et concerté à l'échelle intercantonale
3 - Accompagnement et suivi des projets structurants	Point de contact pour les porteurs de projets : conseil et accompagnement
	Appui au montage de projet
	Actions d'animation et de réseautage
	Suivi des projets et implication dans la gouvernance des projets structurants
4 - Gestion, reporting et controlling	Suivi administratif et financier des projets et du programme
	Conventionnement avec les porteurs de projet et versement de l'aide fédérale
	Gestion d'un compte bancaire dédié à la gestion de l'enveloppe du PMO
	Système de gestion interne (Tableaux de bord et CHMOS)
	Reporting auprès du SECO (rapport et entretien annuel)
5 -Travail de réseau et de représentation	Représentation et promotion du programme sur la scène intercantonale
	Séance de coordination pour assurer synergie entre dispositifs de financements interantonaux et transfrontaliers
	Présence scène fédérale (FSK – Regiosuisse)

Tableau n°9 Vue d'ensemble des prestations de management régional

Le suivi des prestations pourra faire l'objet d'un suivi détaillé annuel entre les cantons et **arcjurassien.ch**.

Critères de sélection des projets

Les projets doivent s'inscrire dans l'objectif général du programme, ainsi que dans l'une des orientations stratégiques définies. Les projets doivent respecter les principes de base de la LPR. Les projets seront choisis selon :

1. leur caractère novateur, exportateur, collaboratif et précompétitif;
2. leur capacité à créer de la valeur ajoutée;
3. leur respect du développement durable.

Au-delà des dispositions règlementaires prévues pour les projets financés par la Nouvelle politique régionale, les projets doivent respecter certains critères généraux et doivent notamment :

- S'inscrire dans les politiques et stratégies cantonales concernées ;
- Répondre aux particularités et aux besoins régionaux ;
- Être pertinent à l'échelle intercantonale ;
- Avoir un caractère novateur et collaboratif permettant de créer de la valeur ajoutée sur le territoire ;
- Réunir au moins des partenaires de 2 cantons de l'Arc jurassien pour favoriser la mise en place d'opération pilotes qui à termes pourrait faire l'objet d'une extension à l'échelle de l'Arc jurassien ;
- Impliquer des acteurs pertinents et compétents dans leurs domaines d'action ;

- Ne pas engendrer une distorsion de concurrence ;
- Privilégier les principes de l'interdisciplinarité et du partenariat public-privé ;
- Identifier les modalités de pérennisation des actions envisagées ;
- être complémentaire aux prestations des RIS ;
- si possible sans création de nouvelles structures.

D'un point de vue administratif et financier, les participations cantonales au projet doivent être supérieures ou égales à la part fédérale LPR sollicitée. L'apport de fonds de tiers est attendu dans une proportion relative à la capacité financière du porteur de projet.

Piste d'audit et circuit de sélection des projets

1 >> Dépôt du dossier

- Les projets sont déposés auprès du secrétariat du programme au sein d'arcjurassien.ch, qui vérifie la complétude du dossier.

2 >> Examen du dossier par le comité technique

- Le dossier est soumis pour un premier examen au comité technique qui se prononce sur l'éligibilité du projet au programme Arc jurassien.

3 >> Instruction croisée entre les 4 cantons au sein des commissions thématiques

- arcjurassien.ch sollicite l'avis métier des services de promotion économique en transmettant l'ensemble du dossier. L'organisation d'une commission thématique (Industrie ou Tourisme) permet de formuler un avis concerté sur le projet dont arcjurassien.ch assure la synthèse.
- Les porteurs de projet peuvent également présenter leurs projets à la commission thématique.
- arcjurassien.ch assure le lien entre le porteur de projet, la commission thématique et le comité technique et s'assure de la bonne transmission des informations entre tous les interlocuteurs.

4 >> Préparation de la décision de la Commission politique par le Comité technique

- Sur la base du préavis métier, des confirmations des cofinancements cantonaux et d'éventuels compléments fournis par le porteur de projet, le comité technique émet un préavis sur le projet à l'attention de la Commission politique.
- arcjurassien.ch en assure la synthèse du préavis émis par le comité technique en vue de le transmettre à la Commission politique en amont de la séance.

5 >> Décision de la Commission politique et conventionnement

- Sur la base du préavis du comité technique, la Commission politique décide de l'attribution des fonds LPR aux projets. Toute demande d'aide fait l'objet d'une décision
- En cas de décision positive, arcjurassien.ch établit une convention avec le porteur de projet, signée par le porteur de projet, le président de la Commission politique et la secrétaire générale d'arcjurassien.ch. En cas de décision négative, l'avis de la Commission n'a pas besoin d'être détaillé.

6 >> Versement des subventions

- Suite au conventionnement, le porteur de projet sollicite auprès d'arcjurassien.ch des versements conformément aux modalités définies dans la convention .
- Le versement des acomptes (ou du solde) est effectué sur la base d'un rapport d'activité et d'un rapport financier transmis à arcjurassien.ch. Après examen, le comité technique est informé des suites à donner.
- Les subventions cantonales sont versées directement au porteur de projet par les cantons. Ensuite, arcjurassien.ch verse la part fédérale.

5 Territoire d'impact

Pour la période 2020-2023, le territoire concerné reste identique à la période 2016-2019.

6 Plan de financement

Objectifs	Confédération	Cantons	Total LPR	Fonds de tiers	Total général
Industrie	545'000	545'000	1'090'000	610'000	1'700'000
Tourisme	830'000	830'000	1'660'000	640'000	2'300'000
Management régional	225'000	225'000	450'000	0	450'000
Total	1'600'000	1'600'000	3'200'000	1'700'000	4'450'000

La commission politique du 15 mars 2019 a pris la décision d'attribuer un montant plus important à l'objectif stratégique du tourisme au regard du vivier de projets. La répartition financière validée accorde 40% des moyens pour l'Industrie et 60% pour le Tourisme, hors management régional.

Détail par canton	
Berne	400'000
Jura	400'000
Neuchâtel	400'000
Vaud	400'000
Total	1'600'000

ANNEXE

Objectifs spécifiques des programmes, volet industrie		Espaces fonctionnels partenaires du RIS-SO									
		RIS-Suisse occidentale	Arc jurassien	Canton de Bern / RIS-Mittelland	Canton de Fribourg	Canton de Vaud	Canton du Valais	Canton de Neuchâtel	Canton de Genève	Canton du Jura	Transfrontalier Interreg
Pilotage et développement	Output	Pilotage, suivi, représentation, coordination et développement du RIS Coordination formelle assurée avec Arc jurassien									
	Groupes cibles	Partenaires du RIS-SO (cantons, prestataires, autres programmes et SECO) et autres									
	Impact	Volume des investissements engagés Amélioration de la visibilité des prestations du programme Identification de synergies avec Arc jurassien									
Accélérateurs et antennes cantonales	Output	Prestations de proximité, point d'entrée (PoE) : Analyse des besoins, diagnostic et veille, fonction de filtre (y compris pour projets collaboratifs) Mise en relation avec le prestataire adéquat, aiguillage Coordination avec les prestataires de service du RIS Stimulation	Néant	Néant (pas de financement LPR)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
	Groupes cibles	PME (y compris start-up)									
	Impact	Augmentation de l'action entrepreneuriale et collaborative								En complémentarité avec RIS Basel-Jura	

		Exploitation des potentiels d'innovation (produits/services, processus, structures)									
Prestations de coaching (prestations de soutien aux innovations en matière de produits ou de processus)	Output	<p>platinn Coaching en innovation d'affaires et recherche de financement</p> <p>Alliance Coaching en innovation technologique et recherche de financement pour les projets de R&D</p>	Néant	<p>be-advanced Coaching de PME, KMU-Coaching</p> <p>Appui d'impulsion initiale à des projets stratégiques (Gründer-Erstberatung)</p> <p>Coaching de Start-up high-tech y compris pépinière d'entreprises</p>	<p>Fri-Up Promotion de l'entrepreneuriat</p> <p>Conseil aux créateurs</p> <p>Accompagnement de start up répondant aux besoins des projets à fort potentiel</p>	Néant	Néant	Néant	Néant	<p>Néant</p> <p>(pas de financement LPR)</p> <p>En complémentarité avec RIS Basel-Jura</p>	Conseil et sensibilisation à l'innovation en matière de produits et de procédés novateurs
	Groupes cibles	PME (y compris start-up), principalement et Hautes Ecoles-laboratoires-instituts de recherche		Start-up et PME bernoises	<p>Université, hautes-écoles, écoles professionnelles et collèges</p> <p>Toute personne souhaitant créer une entreprise ou se mettre à son compte dans le canton de Fribourg</p> <p>Start-up fribourgeoises</p>						Acteurs publics et privés de la connaissance et ceux de l'innovation

	Impact	<p>Augmentation de l'action entrepreneuriale et collaborative</p> <p>Exploitation des potentiels d'innovation (produits/services, processus, structures)</p> <p>Préservation et création de l'emploi dans les secteurs innovants, spécialement dans les secteurs technologiques et industriels à fort potentiel de développement et à vocation internationale</p> <p>Préservation ou augmentation de la part des entreprises innovantes</p> <p>Amélioration de la capacité d'innovation des programmes de coaching</p>		<p>Augmentation de l'action entrepreneuriale</p> <p>Exploitation des potentiels d'innovation</p> <p>Préservation et création de l'emploi dans les secteurs innovants, spécialement dans les secteurs technologiques et industriels à fort potentiel de développement et à vocation internationale.</p>	<p>Augmentation de l'action entrepreneuriale</p> <p>Amélioration de la capacité d'innovation</p>							<p>Renforcement de la chaîne d'innovation et amélioration des capacités d'investissement en R&I des acteurs</p>
--	--------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

Plateformes interentreprises (plateformes événementielles, plateformes de promotion sectorielle)	Output	Plateformes de promotion sectorielle : Alp ICT, BioAlps, CleantechAlps, Micronarc Image, visibilité, connaissance des écosystèmes et mise à disposition de ces informations aux partenaires Mise en relation qualifiée d'acteurs de l'écosystème en Suisse et à l'étranger Fédération, soutien et organisation d'événement de réseautage régionaux, nationaux ou d'envergure internationale Soutien à des projets inter-entreprises et projets bottom-up en fonction des besoins Recherche (veille)	Renforcer les synergies entre les entreprises de l'Arc jurassien autour de la thématique de la précision Mise en place d'un programme de rencontres thématiques bi-annuelles Stimuler les réseaux d'innovation et le développement des affaires entre entreprises du territoire Encourager les entreprises à se rencontrer et à échanger (échanges d'informations, réseautage) sur une problématique commune	Néant (Ces plateformes ne sont plus soutenues dans le cadre LPR)	Swiss Plastics Cluster Building Innovation Cluster Cluster Food & Nutrition Mise en relation des PME industrielles entre elles et avec des partenaires académiques et de recherche / Sensibilisation / Transfert de savoir et de technologie (en partie) / Groupes d'innovation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Mise en réseau des acteurs de la RDI En complémentarité avec RIS Basel-Jura
	Groupes cibles	PME (y compris start-up)	PME industrielles et partenaires académiques et de recherche		PME industrielles et partenaires académiques et de recherche						Acteurs de la RDI
	Impact	Augmentation de l'action entrepreneuriale et collaborative Exploitation des potentiels d'innovation Préservation et création de l'emploi dans les secteurs innovants, spécialement dans	Développement de l'innovation dans le secteur technique de la précision Développement d'emplois au sein des entreprises du tissu économique de la précision de l'Arc jurassien			Augmentation de l'action entrepreneuriale Exploitation des potentiels d'innovation Préservation et création de l'emploi dans les secteurs innovants,					Renforcement de la connaissance réciproque de tous les acteurs de la RDI, en synergie avec les RIS

		les secteurs technologiques et industriels à fort potentiel de développement et à vocation internationale Amélioration de la capacité d'innovation des plateformes de promotion sectorielle			spécialement dans les secteurs technologiques et industriels à fort potentiel de développement et à vocation internationale.						
Projets de coopération inter-entreprises innovants	Output	Projets collaboratifs d'innovation (par exemple : groupes de travail communautaire, coaching collectif, programmes d'accélération, open challenges, etc.) Prestations réalisées par les prestataires des axes : prestations de proximité, coaching et plateformes inter-entreprises.	Soutenir le développement de projets - pilotes collaboratifs structurants pour l'Arc jurassien Favoriser les projets interentreprises permettant de nouveaux modèles d'affaire en lien notamment avec la digitalisation Les entreprises développent de nouveaux modèles d'affaires innovants Les partenariats public/privé sont institutionnalisés et opérationnels.	Projets collaboratifs d'innovation Soutien à l'innovation Renforcement de la création de valeur ajoutée	Projets collaboratifs d'innovation Soutien à l'innovation Renforcement de la création de valeur ajoutée	Projets collaboratifs d'innovation Soutien à l'innovation Renforcement de la création de valeur ajoutée	Projets collaboratifs d'innovation Développement de programmes et de projets interentreprises innovants afin d'exploiter le potentiel de la transformation digitale avec une focalisation essentiellement sur les secteurs prioritaires (« Bio/Pharma », « Santé, sports et performance », « Gestion des ressources et du territoire »).	Projets collaboratifs d'innovation Soutien à l'innovation Renforcement de la création de valeur ajoutée	Néant (pas de financement LPR)	Projets collaboratifs d'innovation Soutien à des projets innovants liés aux thématiques suivantes : - Santé de proximité - PME du futur - Programmes d'accélération - Ra&D et transfert technologique	Soutien à la conceptualisation et l'expérimentation pilotes de solutions pertinentes et fonctionnelles Création et développement de nouveaux produits ou services au profit du tissu économique régional
	Groupes cibles	PME (y compris start-up) principalement, Hautes écoles-laboratoires-instituts et GE	Groupements d'entreprises de l'Arc jurassien	Groupements d'entreprises bernoises	Groupements d'entreprises fribourgeoises	Groupements d'entreprises vaudoises	Groupements d'entreprises valaisannes et leader des secteurs concernés.	Groupements d'entreprises neuchâteloises		Groupements d'entreprises jurassiennes	Acteurs publics et privés de la connaissance et ceux de l'innovation, entreprises, associations, collectivités
	Impact	Générer un impact positif pour la région en termes d'image,	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants	Mise sur le marché de produits innovants		Mise sur le marché de produits innovants

		économique ou sociétal (pour les ressources humaines)	Avantage concurrentiel Développement de l'innovation Développement d'emplois	Avantage concurrentiel	Avantage concurrentiel	Avantage concurrentiel	Augmentation PIB par EPT produit en Valais Renforcement des chaînes de valeur basées sur la transformation digitale Augmentation de l'attractivité de la région pour un développement basé sur la transformation digitale Avantage concurrentiel	Avantage concurrentiel		Avantage concurrentiel	nt en R&I des acteurs Amélioration du transfert de savoir entre les acteurs régionaux
Parc national d'innovation	Output	Néant	Néant	SIP Biel/Bienne Mise à disposition d'infrastructures de recherche de haute qualité, y compris de personnel qualifié Disponibilité de terrains, bâtiments sur les sites du SIP à Bienne. Axes du SIP Bienne : Technologies industrielles 3D, Medtech, Stockage énergétique & Mobilité	SIP WEST Disponibilité de terrains, bâtiments et équipements sur l'antenne fribourgeoise du SIP West en collaboration avec le Smart Living Lab (SLL)	SIP WEST Disponibilité de terrains, bâtiments et équipements sur les sites du SIP West	SIP WEST Disponibilité de terrains, bâtiments et équipements sur les sites du SIP West	SIP WEST Foncier / immobilier	SIP WEST Disponibilité de terrains, bâtiments et équipements sur les sites du SIP West	SIP BaselArea CHF 1 million de prêts NPR engagés pour le site jurassien Mise à disposition de bâtiments et d'équipements	Néant
	Groupes cibles			Entreprises nationales et internationales/ réseau institutionnel d'innovation	Entreprises en lien avec le SLL	Entreprises internationales/réseau institutionnel d'innovation	Entreprises internationales/réseau institutionnel d'innovation	Entreprises internationales et exportatrices /réseau institutionnel d'innovation	Entreprises internationales/réseau institutionnel d'innovation	Entreprises nationales et internationales/réseau institutionnel d'innovation	
	Impact			Coordination / implantations d'entreprises/ Positionnement	Positionnement international de blueFACTORY en tant que parc technologique et antenne EPFL	Coordination / implantations d'entreprises/ Positionnement	Coordination / implantations d'entreprises/ Positionnement EnergyPolis	Effet multiplicateur sur la R&D, coordination /implantation et développement d'entreprise	Coordination / implantations d'entreprises/ Positionnement	Coordination / implantations d'entreprises / Positionnement	

Offre d'hébergement et de service pour l'incubation	Output	Néant	Néant	Néant (pas de financement LPR)	blueFACTORY SA Hébergement de centres de recherche et de compétences, d'entreprises et start up innovantes	Incubateurs de proximité Vaudois Facilitateurs Equipements et installations	Néant (pas de financement fédéral pour le programme d'incubation The Ark)	Incubateurs de proximité neuchâtois Offre d'hébergement Facilitateurs Equipements et installations	Néant (pas de financement LPR)	Néant (pas de financement LPR) Incubateur de proximité jurassien	Néant
	Groupes cibles				Start-up technologiques et généralistes dans le domaine d'activités du SLL Centres de R & D de grandes entreprises dans le domaine d'activités du SLL	Start-up technologiques		Start-up technologiques			
	Impact				Conditions favorables à l'innovation, la recherche et à la création d'entreprises	Accueil d'entreprises Gouvernance efficiente et prestations adaptées Synergies avec Innovaud		Offre d'hébergement Gouvernance efficiente et prestations adaptées Synergies avec Microcity SA			
Développement de sites / développement de la place économique	Output	Néant	Néant	Terrains Bâtiments Offres spécifiques	Néant	Terrains Bâtiments Offres spécifiques	Développement/reforcement des sites The Ark	Terrains Bâtiments Offres spécifiques	Néant (pas de financement LPR)	Soutien à des projets innovants liés aux thématiques suivantes : - Santé de proximité - PME du futur - Programmes d'accélération Ra&D et transfert technologique	Néant
	Groupes cibles			Organismes de gestion Communes Partenaires privés		Organismes de gestion Communes Partenaires privés	Organismes de gestion Communes Partenaires privés Entreprises	Organismes de gestion Communes Partenaires privés		Organismes de gestion Communes, Syndicats intercommunaux Partenaires privés	

	Impact			Offre d'hébergement renforcée Maintien foncier attractif		Offre d'hébergement renforcée Maintien foncier attractif	Offre d'hébergement renforcée et développées sur les pôles sectoriels du canton	Offre d'hébergement renforcée Maintien foncier attractif		Offre d'hébergement renforcée Attractivité du territoire	
Qualification de la main d'œuvre régionale	Output	Néant	Développer des projets pilotes pour renforcer l'attractivité de l'AJ Soutenir les initiatives en faveur de l'installation et du maintien du personnel qualifié.	Néant	Néant	Appuyer des mesures de renouvellement des compétences de la main-d'œuvre industrielle	Soutenir les projets de renforcement des compétences de la main d'œuvre en lien avec la transformation digitale Soutenir les projets en lien avec la sensibilisation de la population aux enjeux de son économie.	Projets de gestion innovante des compétences	Néant (pas de financement LPR)	Appuyer le développement des compétences (formation) et la valorisation de celles-ci	Mise en réseau des acteurs du marché de l'emploi et de la formation Actions d'information et d'accompagnement des parcours professionnels
	Groupes cibles		Acteurs du marché de l'emploi et de la formation, collectivités publiques			Acteurs publics ou/et privés vaudois	Entreprises, acteurs de la formation et de la recherche, autres institutions concernées, population	Groupements d'entreprises neuchâteloises/évent. PPP		Acteurs concernés (écoles, groupements entreprises, institutions,..)	Acteurs du marché de l'emploi et de la formation, collectivités publiques
	Impact		Les entreprises bénéficient d'une main d'œuvre qualifiée selon leurs besoins.			Adéquation de la main-d'œuvre aux besoins industriels	Adéquation de la main d'œuvre aux besoins du tissu économique Amélioration des connaissances et de l'image de l'économie valaisanne de la population.	Adéquation de la main-d'œuvre aux besoins industriels		Amélioration de l'employabilité de la population active	Dynamisation et stimulation des échanges entre les acteurs économiques

Tourisme		Arc jurassien	Canton de Berne	Canton de Vaud	Canton de Neuchâtel	Canton du Jura	Transfrontalier
Développement de l'offre et infrastructure touristique	<i>Output</i>	Soutenir des initiatives visant à améliorer l'accueil et l'offre touristique	Offres et infrastructures touristiques innovants	Requalification ou création de produits / offres touristiques Modernisation et rationalisation des remontées mécaniques	Projets et initiatives innovantes en matière d'offre touristique	Soutien à des projets innovants liés au maintien et au développement de l'offre (infrastructures, produits et services)	Projets développant de nouveaux produits ou services commercialisables
	<i>Groupes cibles</i>	Acteurs du tourisme	Prestataires touristiques et destinations touristiques	Prestataires touristiques des régions touristiques vaudoises	Acteurs touristiques et entreprises neuchâtelais	Acteurs du tourisme	Entreprises, associations, collectivités publiques
	<i>Outcome</i>	Développement du chiffre d'affaires des offres soutenues et des infrastructures La compétitivité de la région a augmenté. La valeur ajoutée de la région a augmenté	Coopération des prestataires et augmentation de la demande	Evolution de la fréquentation et de la valeur ajoutée des produits / offres soutenues	Augmentation de la fréquentation et de la valeur ajoutée	Augmentation qualitative et quantitative de l'offre, et augmentation de la fréquentation	Coopération des acteurs touristiques et coordination des activités au niveau sectoriel et intercantonal
Optimisation des structures et "formes de coopération" régionales pour le développement touristique	<i>Output</i>	Soutenir et accélérer la mise en œuvre d'un système touristique intégré entre les prestataires régionaux Promouvoir la coordination entre les structures touristiques au sein des destinations en renforçant et optimisant les outils Développer des outils digitaux pour renforcer l'attractivité de l'arc jurassien	Développement des destinations	néant	néant	néant	néant
	<i>Groupes cibles</i>	Acteurs du tourisme	Destinations et prestataires				
	<i>Outcome</i>	Le positionnement de la destination est amélioré La compétitivité de la région a augmenté. La valeur ajoutée de la région a augmenté	Coopération horizontale et verticale				